

Fête  
du sport



## Un été festif et intensif !

Les 6, 7 et 8 juillet, le hameau des Baux a donné le coup d'envoi des festivités avec tout d'abord le repas provençal organisé le vendredi soir, animé par le groupe « Duo à deux », puis le show Johnny avec l'orchestre « Dakota's » le samedi. Enfin, la programmation du dimanche a été annulée en raison d'événements qui ont touché les propriétaires du restaurant « La cigale ». Nous remercions la famille Blanc qui a tenu à assurer une partie des festivités, le vendredi et le samedi.

A l'occasion de la fête nationale, la soirée du 13 juillet a été animée par le DJ « Expérience média » alors que celle du 14 juillet nous a embarqués dans une ambiance rock and roll avec le groupe « Axxiom ». Le restaurant de L'Observatoire a proposé un repas chaque soir et notamment une soirée Paëlla le 14 juillet, le tout en plein air sur la place de la Vigneronne.

En août, nous avons retrouvé notre grande fête votive, grande ? Oui, surtout cette année où elle a duré cinq jours ! L'année prochaine elle sera plus courte mais tout aussi intense !



Claude BARZOTTI

Le dimanche 12, nous avons accueilli le chanteur Claude Barzotti que chacun connaît à travers ses tubes « Madame », « le Rital », « Je ne t'écrirai plus », « Prend bien soin d'elle » et bien d'autres chansons encore. Ce fut une soirée mouvementée car beaucoup de fans l'ont approché lors de sa séance de dédicace. Puis l'orchestre « Laurent Comtat » a terminé son show in extremis avant l'arrivée de la pluie, un orchestre que beaucoup apprécient d'ailleurs et qui sera sans doute encore avec nous l'année prochaine !

Mais la fête votive c'était aussi un samedi soir plein d'énergie avec « Les bandits manchots » du collectif « Scène et rue avignonnais » qui avaient apporté leurs chansons rock-festives (reprises des Rita Mitsouko, de Big soul, Trashmen, Négresses Vertes, etc.). Juste après « Laurent Comtat », c'était au tour du groupe très local « Nelson Montuno » avec un concert de jazz-latino et salsa. So caliente ! Les amoureux de la danse ont pu se trémousser sur des rythmes afro-cubains mis en valeur par le professionnalisme de ACSE production, ingénierie technique du spectacle.

Lundi, avait lieu l'incontournable apéritif offert par les représentants de la cave coopérative des « Vignerons du Mont Ventoux » que nous remercions pour leur fidélité chaque année. A cette occasion, c'est l'orchestre « Androgyne » qui officiait, qui est resté en place malgré les gouttes qui commençaient à tomber et

qui a ainsi pu assurer la soirée avec brio. Les musiciens ont proposé des reprises de chansons de variété française et internationale.

Mardi, nos aînés ont profité de l'orchestre musette pour danser le paso-doble, la valse et le tango sur des notes d'accordéon. Le groupe d'« Amandine Musichini » était bien présent pour animer la soirée.



Namas Pamous

Enfin le feu d'artifice de la société « Imagine » a clôturé la fête de belle manière lors du cinquième et dernier jour. Une fois de plus, il a attiré plus de 3000 personnes à la gare routière où il était tiré sous l'œil avisé de nos chers pompiers ! Certains auront pu admirer ce feu depuis la buvette de la piscine municipale en savourant la soupe au pistou de Martine et Nanou. Juste après le feu d'artifice, le très demandé groupe des « Namas Pamous » a encore une fois su faire vibrer Bédoin !

Evidemment de nombreux forains étaient présents, petits et grands ont pu retrouver de nombreuses distractions : pêche aux canards, tir à la carabine, manèges divers et autos tamponneuses, en dégustant barbe à papa, pomme d'amour et chichis toujours très convoités. Cette année, la prise en charge des parties de pétanque par l'association du football Ventoux Sud FC a permis de maintenir cette activité indispensable à notre village.

Pour clôturer l'été c'est au hameau de Ste Colombe qu'il fallait être, avec le samedi soir un repas au restaurant le Guinrand et le trio « Blue Maracas » afin de danser et surtout se réchauffer ! Le thermomètre n'affichait pas les températures adéquates, il aurait fallu prévoir la doudoune !

Le dimanche, l'association « Tracteurs rétro Vaucluse » a fait ronronner les moteurs pour la joie des petits et des grands, le matin avec une ballade dans le vignoble « Altitude 500 », l'après-midi avec des démonstrations de labour à l'ancienne. Vous avez pu admirer des charrues d'autrefois et de vieux outils agricoles. N'oublions pas les parties de pétanque organisées par l'association du Tennis club de Bédoin.

L'été s'achève et nous nous retrouverons à l'occasion des fêtes de Noël.

**Morgane CHAPOT**

# Éditorial



La forte chaleur estivale n'a pas ralenti l'affluence vers notre village et sur les flancs du mont Ventoux. L'activité touristique, moteur essentiel de notre économie, s'est maintenue à Bédoin. Cela dit, ne nous leurrions pas, elle est liée à la présence de notre géant de Provence dont l'ascension à vélo est un mythe pour chacun. Les cyclistes sont à n'en pas douter les principaux acteurs économiques de Bédoin.

Le 22 et 23 septembre, a eu lieu la première fête du sport organisée par le Ministère des Sports. Nous l'avons fait à Bédoin et nous pouvons être fiers d'avoir été, à la date limite du dépôt des candidatures, la seule commune du Vaucluse à nous inscrire pour organiser cette manifestation. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'engagement fort des services municipaux et des associations. Si la France peut s'enorgueillir d'un second titre de champion du monde de football, il n'en reste pas moins que l'activité sportive en général, accessible à tous, mérite d'être louée et promue. Bravo à tous, donc, pratiquants, agents municipaux, bénévoles, enseignants et sympathisants.

L'automne, au-delà de la saison des vendanges qui bat son plein, de la rentrée scolaire qui s'est heureusement bien déroulée, de l'ouverture de la chasse, est aussi la période de reprise des travaux d'aménagement et d'embellissement du village. Après bien des lenteurs administratives, le chantier de la Maison de Santé Pluri-Professionnelle (MSP) et du nouvel Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) est enfin en effervescence. Et pourtant, rappelons-nous que les premières réflexions ont eu lieu en 2011 ! Ce qui montre que de tels projets sont soumis à de nombreuses contraintes et que l'on ne peut les envisager qu'en construisant des projets pluriannuels. C'est devenu la règle et croyez bien qu'il faut engagement, volonté et obstination pour les faire aboutir. Bien qu'il ne soit pas réaliste de s'engager sur une date de fin de travaux, souhaitons simplement que ces nouveaux équipements soient opérationnels d'ici à fin 2019 ! Il en va de même pour l'église, vaste chantier jamais encore entrepris. D'autres chantiers s'ouvrent, certains s'épanouissent, d'autres vont se terminer. Merci pour votre patience et votre compréhension pour la gêne qu'ils occasionnent.

Le président du Conseil régional, M. Renaud MUSELIER, est venu à Carpentras le 14 septembre dernier à la rencontre des 39 maires et des 5 présidents d'intercommunalités concernés par le projet du parc naturel régional pour confirmer l'engagement de la région SUD PACA. L'avant-projet de charte a été approuvé à la quasi-unanimité (une seule voix contre et deux abstentions). Rappelons que chacun a pu participer à l'élaboration de cet avant-projet de charte ou du moins ceux qui ont bien voulu s'y investir. Validé par la Commission Nationale des Parcs Naturels (CNPM), les consultations auront lieu en 2019, année qui devrait voir l'aboutissement de ce projet de valorisation et de labellisation que notre territoire mérite et justifie amplement.

Je vous souhaite à tous un bel automne et reste, avec le Conseil municipal, à votre service, engagé et déterminé.

Luc REYNARD, Maire de Bédoin, et le Conseil municipal

## M. Luc REYNARD, Maire de Bédoin, invite les nouveaux résidents, installés en 2018, à une réception de bienvenue le vendredi 30 novembre à 18h30 au Centre culturel Hélen ADAM.

Une visite commentée du village ainsi qu'une découverte de la bibliothèque vous seront proposées.  
Rendez-vous devant le Centre culturel à 16h.

Une inscription préalable est nécessaire, soit par mail à [accueil@bedoin.fr](mailto:accueil@bedoin.fr), soit à l'accueil de l'hôtel de ville.  
Au plaisir de vous rencontrer et de faire votre connaissance.

## Journal municipal d'information de BÉDOIN N° 92 - Octobre 2018 trimestriel



Lou Passadou - Journal municipal d'information  
Mairie : 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : Luc REYNARD  
Rédacteur en chef : Denis FORT

Suivi de Fabrication : Nathalie EYMERÉ  
Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou »  
Photos : Mairie de Bédoin - Jean-Luc BLATIERE, Elie FORT, Vincent THOMANN  
Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu  
Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

## SOMMAIRE

Comptes-rendus des Conseils municipaux	4-7
Les travaux à Bédoin	7-9
La fête du sport	10-12
Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918	13-14
La vie à Bédoin	15-23
Informations générales	24
La vie associative	25-27
État-civil, Garde des médecins, Mots croisés	28

## SÉANCE DU 2 JUILLET 2018

**Présents :** Luc REYNARD, Jean-Marc PETIT, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Denis FORT, Nathalie REYNARD, Pierre COLIN, Janine TREVILY, Michèle MASSENDÈS, Joël CHARBONNEL, Michel DELL'INNOCENTI, Chantal BLANC, Vincent POUILLAUDE, Morgane CHAPOT, Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN, Patrick CAMPON, Christiane MAHLER.

**Absents ayant donné procuration :** Colette LECLERCQ en faveur de Jean-Marc PETIT, Jean-Louis RIBAS en faveur de Luc REYNARD, Blandine RASSELET en faveur de Béatrice ROUX.

### **Préambule : approbation du compte rendu de la séance du 23 mai 2018**

23 votants : unanimité

### **1 Annulation de la motion portant sur la position du conseil municipal relatif au déploiement individuel des compteurs LINKY sur la commune**

Le 23 mai 2018, le conseil avait adopté une motion enjoignant ENEDIS de respecter la volonté des personnes qui expriment leur refus de voir un compteur LINKY installé à leur domicile. La jugeant illégale, le préfet a demandé le retrait de la motion. Il est proposé au conseil d'annuler la délibération du 23 mai 2018.

Vote à la majorité : 11 pour. 7 contre : Alain CONSTANT, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN, Christiane MAHLER, Vincent POUILLAUDE, Patrick CAMPON. 5 abstentions : Béatrice ROUX, Nathalie REYNARD, Michèle MASSENDÈS, Morgane CHAPOT, Blandine RASSELET.

### **2 Budget primitif commune 2018 : décision modificative (DM) N°1**

Visant les comptes de la commune, la direction des finances publiques a fait observer que les frais d'étude et d'insertion figurant aux comptes 2031 et 2033 devaient être intégrés aux comptes de travaux correspondants. Il s'agit d'une opération d'ordre. Il est proposé au conseil d'approuver la DM N°1.

Unanimité

### **3 Travaux de restauration partielle de l'église : demande de subvention auprès de la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC)**

Il est proposé au conseil d'autoriser la commune à solliciter auprès de la DRAC une demande de subvention de 136 154,96 € représentant 35% du montant définitif de la tranche optionnelle 1 des travaux de restauration de l'église.

Unanimité

### **4 Etude pastorale : demande de subvention auprès de la région**

Le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) propose de réaliser un diagnostic sur les unités pastorales situées notamment à mi-pente (Collet rouge, plaine de la Gratte, Madeleine, Graviers Blancs et Roussas). Ce diagnostic est complémentaire aux études déjà réalisées par l'Office National des Forêts (ONF) et le syndicat Mixte de Gestion du Mont Ventoux (SMAEVMV) sur les unités pastorales sommitales des communes de Bédoin, Aurel et Sault.

Le devis CERPAM se monte à 8 100 €. Il est proposé au conseil d'autoriser la commune à solliciter auprès de la direction de l'agriculture une subvention de 6 480 € représentant 80% du montant de l'étude.

Unanimité. 6 abstentions : Alain CONSTANT, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN, Patrick CAMPON, Christiane MAHLER.

### **5 Fête du sport : approbation des tarifs**

La commune a décidé de créer une régie temporaire de recettes « vente de boissons » pour la journée du 22 septembre 2018. Il s'agit de déterminer le prix de vente de ces boissons. Il est proposé au conseil de fixer à 1,50 € le prix de la bouteille d'eau et à 2,00 € celui de toute autre boisson.

Unanimité

### **6 Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) : Titres payables par Internet (TIPI)**

Dans le cadre de la modernisation des services offerts à la population, il s'agit de déployer le dispositif de paiement en ligne notamment pour la régie du pôle Enfance Jeunesse Education (cantine, centre de loisirs, espace jeunes, accueil de loisirs), TIPI étant intégré au portail famille de la commune. Il est proposé au conseil d'approuver le principe de paiement en ligne et de signer la convention correspondante.

Unanimité

### **7 Cession de la parcelle cadastrée F-228 rue des Epoux Tramier**

En août 2016, la commune a reçu une demande d'acquisition pour cette parcelle de la part de M. Thierry ODDON propriétaire de la parcelle mitoyenne F-229. Le cabinet de géomètre-Expert C2A a établi un plan des lieux faisant état d'un local de 21 m<sup>2</sup> au sol, comprenant un rez-de-chaussée et 2 étages. Considérant que la commune n'a pas l'utilité de ce bien et compte tenu de l'avis domanial, il est proposé au conseil d'autoriser la cession de ce bien pour un prix de 1 000 € le m<sup>2</sup> soit 21 000 €.

Unanimité

### **8 Recensement INSEE de la population : coordonnateur communal de l'enquête**

Le recensement de la population est effectué une fois tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants. Pour notre commune, il se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Il est proposé au conseil de désigner un coordonnateur communal chargé de préparer et d'encadrer la collecte des données.

Unanimité

### **9 Accueil de loisir sans hébergement (ALSH) : modification du règlement intérieur**

Par délibération du 20 septembre 2017, le conseil avait approuvé l'élargissement des amplitudes d'accueil des enfants le mercredi en les alignant sur les autres jours de la semaine (7h30 – 18h00). Depuis lors, le bilan des fréquentations montre qu'une seule famille et une seule fois a bénéficié de cet élargissement. Il s'agit donc de revenir à une amplitude d'accueil 8h00 – 18h00. Il est proposé au conseil de réviser le règlement intérieur de l'ALSH.

Unanimité

### **10 Modification du tableau des effectifs : emplois permanents**

À la suite de la disparition d'un contrat aidé aux services techniques, il est proposé au conseil de créer à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.

Unanimité. 3 abstentions : Alain CONSTANT, Gilles BERNARD, Carole PERRIN.

### **11 Modification du tableau des effectifs : emplois non permanents**

Il est nécessaire de faire face à l'accroissement saisonnier d'activité au sein des services techniques. Il est proposé au conseil d'ouvrir trois postes d'adjoint technique territorial contractuel à temps complet.

Unanimité

# SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

**Présents :** Luc REYNARD, Colette LECLERCQ, Jean-Marc PETIT, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Denis FORT, Nathalie REYNARD, Pierre COLIN, Janine TREVILY, Michèle MASSENDÈS, Michel DELL'INNOCENTI, Jean-Louis RIBAS, Chantal BLANC, Morgane CHAPOT, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Christiane MAHLER.

**Absents ayant donné procuration :** Vincent POUILLAUDE en faveur de Morgane CHAPOT, Blandine RASSELET en faveur de Luc REYNARD, Joël CHARBONNEL en faveur de Janine TREVILY, Patrick CAMPON en faveur de Gilles BERNARD, Alain CONSTANT en faveur de Patrick ROSSETTI.

**Absente excusée :** Carole PERRIN.

**Préambule : approbation du compte rendu de la séance du 2 juillet 2018**

Unanimité

**1 Travaux de restauration partielle de l'église : ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement**

Les finances de la commune reposent sur le principe de l'annualité budgétaire. Mais parfois, il y a lieu d'engager des dépenses d'investissement qui sont réalisées sur plusieurs exercices. La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement permet de ne pas faire supporter au budget annuel l'intégralité des dépenses pluriannuelles.

Les travaux de restauration partielle de l'église font ainsi l'objet de phases successives et vont s'échelonner jusqu'en 2021 comme il apparaît sur le tableau ci-dessous.

	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
<b>Dépenses,</b>	19 589	765	568	403	516	2 273
<b>Recettes</b>						
<b>DRAC</b>	31 500	209	165	117	150	675
<b>Département</b>		106	79 380	56 400	74 817	317
<b>Fondation patri-</b>		2 197	8 456	1 040	8 082	19 775
<b>FCTVA</b>		112	77 710	52 218	70 586	313
<b>Auto finance-</b>	-11	333	237	176	212	947

Il est demandé au Conseil d'adopter le principe du recours au vote d'autorisation de programme et crédits de paiement pour la gestion pluriannuelle des investissements projetés par la commune et de voter le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement relatifs aux travaux de restauration partielle de l'église ainsi que détaillé ci-dessus.

18 pour. 4 contre : Gilles Bernard, Alain CONSTANT, Patrick CAMPON, Patrick ROSSETTI.

**2 Restauration des vitraux : avenant à la convention avec la fondation du Patrimoine**

Par délibération du 17 mai 2017, le conseil municipal a décidé du lancement d'une campagne de mécénat populaire avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration des vitraux de l'Eglise. Le coût des travaux retenu est de 124 193 € HT et au regard de la décomposition de l'opération en quatre tranches, un avenant à la convention initiale signée le 2 novembre 2017, est requis.

Il est demandé au Conseil d'accepter les termes de l'avenant.

18 pour. 4 contre : Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Patrick CAMPON, Patrick ROSSETTI.

**3 Fourrière automobile : attribution de la délégation de service public**

Par délibération du 23 mai 2018, le conseil municipal a approuvé le choix d'une délégation de service public pour l'exploitation de la fourrière automobile.

Après une première publication d'un avis d'appel à concurrence à la suite de laquelle aucune offre n'a été proposée, la commission de délégation de service public, réunie le 3 juillet 2018, a décidé d'engager une consultation directe. Deux entreprises, Le Garage du Nord et la Carrosserie BOYER, ont déposé une offre dans les délais. Réunie de nouveau le 11 septembre, la commission DSP a procédé à l'examen des candidatures et suivant l'avis de cette dernière, Monsieur le Maire a choisi de retenir la proposition du garage BOYER, qui présente toutes les garanties attendues.

Il est demandé au Conseil d'approuver le choix du garage BOYER à Carpentras comme délégataire du service public de fourrière automobile, et pour une durée de cinq ans.

Unanimité

**4 Indemnité de conseil au receveur municipal**

Il est nécessaire de délibérer pour le versement, au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur municipal, d'une indemnité de conseil. Le décompte des indemnités, selon les états liquidatifs joints à la présente délibération, fait apparaître un montant brut de 845 €.

Il est demandé au Conseil d'approuver le versement à Madame Evelyne GIULIANI d'une indemnité de conseil au taux de 100% par an, en sa qualité de comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la Commune Bédoin.

Unanimité

**5 Aire de camping-cars : modification de la convention avec Camping-car Park**

Il est rappelé que par délibération du 1er février 2016, le conseil municipal a autorisé la signature d'une convention d'occupation du sol de 5 ans, avec la société Camping-Car Park, a donné son accord sur les tarifs de stationnement proposés par le gestionnaire, et fixé le montant de la redevance.

La perception de la taxe de séjour relevant de la compétence exclusive de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe) depuis le 1er janvier 2017, il convient d'actualiser la convention et de rappeler à l'occupant qu'il lui incombe de se conformer aux dispositions règlementaires édictées par l'EPCI.

Il est demandé au Conseil de modifier la convention avec Camping-Car Park s'agissant des dispositions relatives à la taxe de séjour.

Unanimité

**6 Budget annexe camping piscine tennis : décision modificative N° 01**

Il est proposé une décision modificative au budget annexe « Camping-Piscine-Tennis » permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 31 mars 2018. Compte tenu des travaux de mise en accessibilité du camping-piscine prévus pour l'année 2018 et de l'opportunité de mutualiser l'accueil de la piscine et du camping, le plan de financement est modifié ainsi qu'il suit : Dépenses de travaux et d'études : 321 000 €. Subventions de la CoVe : 12 500 €. Autofinancement de la commune : 308 500 € financé en partie par un emprunt de 250 000 €. Il est demandé au Conseil d'approuver la décision modificative n°01 au budget annexe camping-piscine.

18 pour. 4 contre : Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Patrick CAMPON, Patrick ROSSETTI.

### **7 Travaux de mise en accessibilité et de mutualisation de l'accueil de la piscine et du camping : approbation de l'avant-projet définitif**

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) des Etablissements Recevant du Public, a été approuvé par délibération du 24 mars 2016. Il prévoit des travaux au camping-piscine "La Pinède" pour le second semestre 2018.

Une étude de faisabilité a été réalisée afin de décider de l'opportunité de mutualiser l'accueil de la piscine et du camping et créer ainsi un espace d'accueil et de travail fonctionnel.

Le chalet d'accueil du camping, exigü, mal isolé, et non accessible sera repensé pour un autre usage.

L'avant-projet définitif présenté par la société Archytecta, fait état d'un montant prévisionnel de travaux réparti comme suit :

- Travaux d'accessibilité camping (signalétique et places de stationnement, aménagement de deux emplacements pour personnes à mobilité réduite) : 74 005 €,
- Travaux d'accessibilité piscine (rampe d'accès à la buvette, sanitaires) : 86 797 €,
- Mutualisation de l'accueil (accueil et bureaux, aménagement des vestiaires) : 115 155 €,
- Montant HT des travaux : 275 958 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération fait état d'un montant de travaux + études de 321 000 €. La CoVe verse une subvention de 12 500 €. L'autofinancement de la commune est ainsi de 305 500 € dont 250 000 € empruntés.

Il est demandé au Conseil d'approuver l'avant-projet définitif.

18 pour. 4 contre : Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Patrick CAMPON, Patrick ROSSETTI.

### **8 Travaux de mise en accessibilité et de mutualisation de l'accueil de la piscine et du camping : fonds de concours de la CoVe**

Il a été prévu d'adoindre aux travaux de mise en accessibilité du camping-piscine l'aménagement d'un accueil mutualisé et fonctionnel au sein de l'entrée actuelle de l'espace aquatique. La commune peut solliciter auprès de la CoVe, un fonds de concours exceptionnel de 12 500 €. Il est demandé au Conseil d'approuver une demande de subvention de 12 500 € auprès de la CoVe.

18 pour. 4 contre : Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Patrick CAMPON, Patrick ROSSETTI.

### **9 Construction d'une salle des sports**

Cet équipement a vocation à accueillir les activités physiques et sportives sur tatamis, particulièrement les arts martiaux, la gymnastique, et les sports d'opposition.

La salle de l'Escandihado n'étant plus adaptée aux besoins des associations, il a été préféré un autre emplacement. En effet, l'espace retenu permettra de réaliser une extension ultérieure. Le plan de financement fait

ressortir un montant de travaux + études de 600 473 € et une subvention de la CoVe de 120 000 €, desquels il résulte un autofinancement de la commune de 480 473 €.

Il est demandé au Conseil d'approuver l'avant-projet définitif et d'autoriser la demande de permis de construire.

Unanimité

### **10 Construction d'une salle des sports : demande de subvention auprès de la CoVe**

L'accès à cet équipement sportif bénéficiera aux clubs et usagers de plusieurs communes. La salle des sports est considérée comme étant « inter-communale » et sa construction est éligible au soutien financier de la CoVe, faisant suite au projet sportif intercommunal 2014-2026 élaboré par l'Office Intercommunal du Sport.

Il est demandé au Conseil d'autoriser la demande de subvention de 120 000 € auprès de la CoVe pour financer cet équipement sportif inter-communale de proximité.

Unanimité

### **11 Acquisition de draisennes : demande de subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)**

Ce projet « draisennes » est porté par le Pôle Enfance Jeunesse Education (EJE), qui cherche à mettre en place une action innovante pour les enfants âgés de 3 à 6 ans afin de les amener vers l'autonomie dans la pratique du vélo. La commune procèderait, à l'acquisition d'un lot de dix draisennes et de casques et proposerait des ateliers d'initiation. Le projet est évalué à 2000 € TTC et pourrait bénéficier d'un accompagnement financier de l'Etat, de 50%.

Il est demandé au Conseil d'autoriser une demande de subvention de 1 000 € à la DDCS.

Unanimité

### **12 Aménagement d'un arrêt de bus au parking de la résidence Saint-Marcellin : convention de financement avec la CoVe**

Par délibération du 9 novembre 2016, le conseil municipal a approuvé le principe de l'acquisition d'une partie de la zone de stationnement auprès de la société SUD INVEST chargée de la construction de la résidence Saint-Marcellin pour Grand Delta Habitat.

Dans le cadre de la création de ce lotissement, la commune crée un parking sur lequel elle souhaite intégrer un arrêt de bus accessible permettant aux riverains de jouir des transports en commun en toute sécurité.

Il est proposé de solliciter la CoVe pour le financement d'un arrêt de bus accessible, conforme aux préconisations retenues dans le schéma directeur d'accessibilité approuvé en décembre 2015.

La convention à intervenir permet de fixer les modalités partenariales, techniques et financières entre la CoVe et la commune de Bédoin qui assure la maîtrise d'ouvrage et la conduite des travaux pour le compte de la CoVe. Le coût estimatif retenu pour cette

opération est de 7 375 € HT. Il est réparti ainsi : 80 % pour la CoVe : 5 900 € HT et 20% pour la commune : 1 475 € HT.

Il est demandé au Conseil d'approuver la Convention entre la ville de Bédoin et la CoVe organisant le partenariat technique et financier de la mise en accessibilité de l'arrêt « Lavandes » pour un montant de 5 900€ HT.

Unanimité

### **13 Budget primitif 2018 : décision modificative N° 2**

La DM porte sur la section de fonctionnement en prévoyant des crédits supplémentaires à l'article 6574 (subventions aux organismes de droit privé) pour 284 €, et une diminution concomitante des crédits inscrits au chapitre 022 (dépenses imprévues)

Il est demandé au Conseil d'approuver la décision modificative n°02 telle qu'annexée à la présente délibération.

Unanimité

### **14 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Mémoire de Bédoin et du Ventoux »**

L'association « Mémoire de Bédoin et du Ventoux » est une association historique et culturelle loi 1901, sans but lucratif, dont l'objet est d'étudier le Patrimoine historique, archéologique, naturel et culturel de Bédoin et de sa région et de diffuser le résultat de ses recherches sous formes de publications, conférences, expositions...". Elle a été fondée par un petit groupe de Bédouinains passionnés d'histoire qui ont préparé la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918.

De nombreuses manifestations sont prévues à l'occasion du centenaire de 1918. Aussi, la municipalité a décidé de soutenir cette association en réservant un budget de 500 €. La commune prendra en charge certaines dépenses telles que la projection de films de court-métrage via la plateforme « Vivre connectés » 156 TTC, les droits SACEM à acquitter pour la projection : environ 60 € TTC, et éditera les affiches et programmes. Pour compléter, la commune propose de verser une subvention de 284 €.

Il est demandé au Conseil d'attribuer à l'association Mémoire de Bédoin et du Ventoux une subvention exceptionnelle de 284 €.

Unanimité

### **15 Renouvellement de l'adhésion au Programme de reconnaissance des forêts certifiées (PEFC)**

L'engagement de la commune de Bédoin à la certification forestière PEFC est arrivé à terme au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Cette certification garantit la gestion durable des forêts.

Il est demandé au Conseil d'adhérer, pour l'ensemble des forêts dont la commune de Bédoin est propriétaire, pour une période de 5 ans, et de s'acquitter de la contribution financière et de dire que l'Office National des Forêts sera associé à la démarche de la collectivité.

Unanimité

### 16 Déplacement du chemin rural des Fougassets : acquisition foncière de parcelles

Par arrêté du 7 mai 2018, le Maire a prescrit une enquête publique et désigné un commissaire enquêteur.

L'objet de cette procédure concernait le déplacement du chemin rural traversant le Hameau des Fougassets, à Bédoin. En effet, depuis de nombreuses années, le tracé initial du chemin n'était plus utilisé et le passage des véhicules et des piétons a été déplacé au nord dans la parcelle section B n°1442, appartenant à Mme Evelyne BEHRENDT. Il s'agit de régulariser cette situation après que l'enquêteur a donné un avis favorable.

Il est proposé au Conseil d'acquérir les parcelles B 2303 et B 2304 issues du détachement de la parcelle initialement cadastrée B n°1442, d'une superficie totale de 257 m<sup>2</sup>, pour l'euro symbolique.

Unanimité

### 17 Déplacement du chemin rural des Fougassets : cession de parcelles

Il sera donc procédé à l'ouverture du nouveau tronçon de chemin rural sur les parcelles B 2304 et 2307, acquises par la commune, et à la désaffectation du tronçon du chemin rural désormais cadastré B 2301 d'une superficie de 96 m<sup>2</sup>, bordé de part et d'autre par la propriété de Mme BEHRENDT, qui lui sera cédé.

De plus, entre les parcelles cadastrées section B 221 et 220 appartenant à Mme BEHRENDT, existe une impasse de 43 m de long, non cadastrée, considérée comme un chemin privé donc relevant du domaine privé communal, et ne desservant que la

propriété de Mme BEHRENDT.

Il est proposé de procéder à la désaffectation de ce chemin en vue de céder son emprise (parcelle désormais cadastrée section B n°2300 pour 160m<sup>2</sup>) au profit de Mme BEHRENDT.

Le prix de la cession de ces deux parcelles - superficie totale de 256 m<sup>2</sup>, a été arrêté à l'euro symbolique, et la commune supportera tous les frais afférents. Il est demandé au Conseil d'autoriser la désaffectation des deux tronçons de chemin rural désormais cadastrés section B n°2301 et B2300 et de céder à l'euro symbolique, au profit de Mme BEHRENDT, les parcelles cadastrées section B n°2301 (96m<sup>2</sup>) et 2300 (160m<sup>2</sup>).  
Unanimité

### 18 Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux : rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la collectivité en charge des services publics d'eau potable et d'assainissement doit établir et présenter un rapport sur le prix et la qualité de ces services, dans les six mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

La gestion de ces deux services a été déléguée à la SDEI (SUEZ) sous la forme d'un contrat d'affermage, jusqu'en mai 2021 pour l'assainissement collectif, et mai 2025 pour l'eau potable. Il est demandé au Conseil d'approuver les rapports annuels portant sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif, et non collectif pour l'année

2017. 17 pour. 4 contre, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Patrick CAMPON, Alain CONSTANT. 1 abstention : Nathalie REYNARD.  
Unanimité

### 19 Engagement du diagnostic des risques psycho-sociaux

La commune de Bédoin s'engage dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail de son personnel dont l'étape initiale a été la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. La seconde étape pour laquelle la commune fait appel au centre de gestion de la fonction publique territoriale consiste désormais dans la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux (RPS) et l'élaboration d'un plan d'action de prévention Il est demandé au Conseil d'engager le diagnostic des risques psychosociaux portant sur l'ensemble des services municipaux.  
Unanimité

### 20 Modification du tableau des effectifs : emploi non permanent

Il est nécessaire de recourir à l'emploi d'un agent non titulaire pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein du pôle Enfance Jeunesse Education (EJE)

Il est demandé au Conseil d'approuver la création d'un poste d'adjoint territorial d'animation contractuel à temps complet.

Unanimité

**NB : le compte rendu des délibérations du Conseil municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.**

## LES TRAVAUX À BÉDOIN

### Les monuments aux morts de la commune

La Commune de BÉDOIN possède 5 monuments aux morts de la guerre de 14-18. Nous y avons relevé des dégradations importantes et notamment un encrassement gênant pour une bonne lisibilité des inscriptions et néfaste pour une bonne conservation.



Avant



Après

Pour honorer dignement nos morts de la Grande Guerre à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice, nous avons souhaité redonner à ces édifices l'éclat et le prestige dont ils étaient parés lors de leur inauguration. Les édifices nécessitent un soin particulier en raison de la porosité et la fragilité de la pierre. Pour cette restauration, nous avons ainsi sollicité l'entreprise de Caroline BOTBOL « La Pierre au Carré » qui est agréée par le Service du Patrimoine de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

S'agissant des finances, nous avons fait appel à un dispositif régional d'aide aux Communes pour la restauration des monuments et avons eu le plaisir d'obtenir de la part du Conseil Régional une subvention de 14 780 €. Avec un montant total de travaux de restauration de 29 560€, la part d'autofinancement de la commune s'est ainsi limitée à un montant de 14 780€.

## La salle des sports



Vous trouverez ci-dessous les éléments caractérisant le programme de construction de notre salle de sports. Il s'agit donc de créer une salle de 290 m<sup>2</sup> de surface de plancher :

- avec une surface de 12m x 12m recouverte de tapis de sol type tatami destinés à rester en place en permanence,
- deux vestiaires, dont l'un sera deux fois plus grand que le second,
- des rangements donnant dans l'accueil de 20 m<sup>2</sup> environ. L'objectif est d'avoir un hall ouvert, c'est à dire non séparé par un mur entre la salle et l'accueil.

Cette salle aura une hauteur sous plafond plat de 7 m afin de pouvoir accueillir les entraînements de GRS.

Dans l'abord immédiat, n'oublions pas les emplacements de parkings : Il s'agit de réaliser des places de stationnement permettant de desservir correctement l'ensemble du site. Gardons en mémoire que les parkings municipaux P1 et P3 route de

Carpentras sont situés à moins de 100 m de l'entrée principale du stade municipal, rond-point Croix de la Salle.

S'agissant du bâtiment, nous prévoyons une structure bois. L'architecte de Carpentras, "Archytecta", devra intégrer cette demande de la commune permettant de préserver l'avenir. En effet, une structure bois permet d'agrandir le local relativement facilement et peut être cette éventualité sera-t-elle d'actualité plus tard si le besoin s'en fait sentir. Le permis est d'ores et déjà déposé et les travaux vont débiter prochainement.



## Les écoles

Nous avons profité des vacances pour effectuer quelques travaux dans les écoles :

- école élémentaire classe 5 courant août : création d'un faux plafond y compris isolation thermique et remplacement des luminaires, réfection complète des peintures, pose d'un sol souple dans le local sanitaire et rangement, dépose du bac à douche et d'un lavabo afin de créer un grand plan de travail avec évier pour faciliter les tâches de nettoyage des outils de travaux pratiques.
- école élémentaire classe 4 pendant les vacances de Toussaint : dépose et repose d'un sol souple.
- école maternelle courant août : remplacement de 6 menuiseries aluminium afin d'offrir une largeur de passage suffisante pour les personnes à mobilité réduite PMR, création de 3 rampes d'accès PMR (partie inclinée en béton).
- réalisation de 3 bouches d'extraction afin de rendre utilisable les 3 nouveaux climatiseurs récemment acquis par la commune.

## Résidence Saint-Marcellin

Les travaux avancent et les premiers logements seront livrés dans quelques mois. Le parking public situé le long de l'avenue du Mont Ventoux émerge peu à peu à grand renfort d'engins de terrassement. Entre le parking et la première rangée de maisons, sera créée une noue paysagère destinée à recueillir les eaux de ruissellement et à agrémenter le paysage avec pelouse et plantation de végétaux.



## L'église

La tranche ferme des travaux s'est terminée au début de l'été. Il s'agissait essentiellement de dégager les éboulements et détritiques qui s'étaient amassés entre le mur nord et le bas de la colline, de reprendre le parvis et les écoulements pluviaux et de créer une nouvelle montée d'escalier avec accès pour les handicapés.

Désormais, la tranche conditionnelle 1 a commencé avec le montage de l'échafaudage sur la façade sud (voir photo). Elle va consister à :

- nettoyer, brosser et changer les pierres défectueuses de la façade (voir photo) jusqu'à mi-décembre,
- monter le mur de soutènement et de protection côté talus et remblayer ensuite derrière celui-ci,



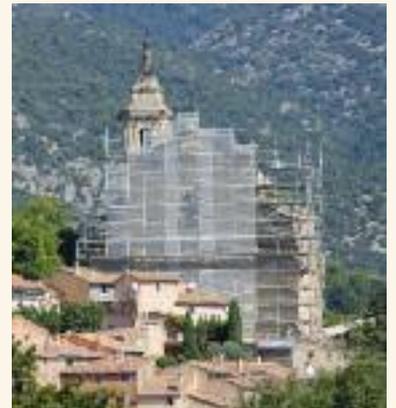
- drainer la partie basse de l'édifice sous le futur cheminement périphérique pour supprimer les remontées d'humidité.

En même temps commenceront les travaux de révision de la charpente et la couverture de la toiture de la nef.

Le premier vitrail va être restauré durant cette tranche. Nous vous rappelons qu'une souscription est ouverte en partenariat avec la fondation du patrimoine pour la restauration des vitraux, (dépose, réparation en atelier et repose).

Cette seconde tranche de travaux sera livrée autour de Noël 2018.

Viendra ensuite une troisième tranche et nous reviendrons vers vous dès lors.



## La villa des Bruns (Romanité)

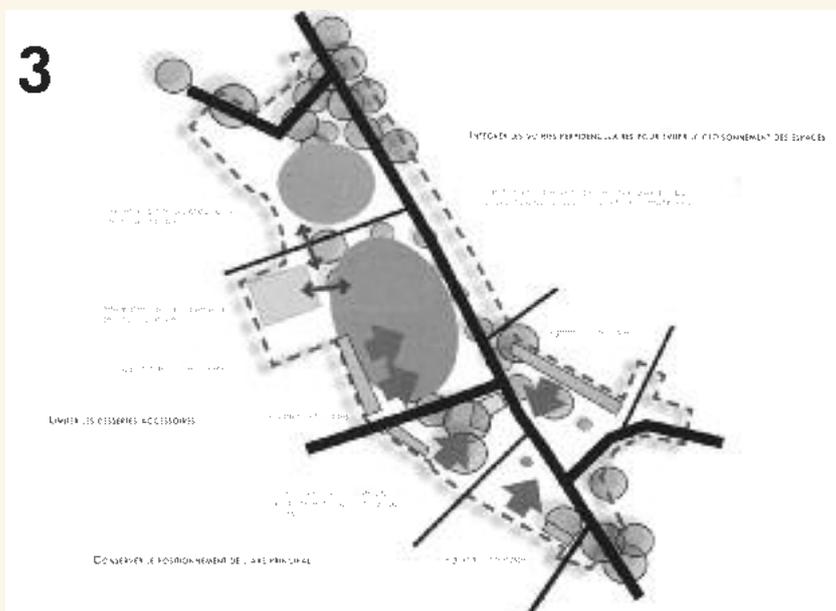
La sauvegarde de ce lieu de vie de l'époque Gallo-Romaine devient urgente. Nous devons consolider et protéger les vestiges visuels et ce faisant, valoriser notre territoire en faisant de ce lieu d'histoire un espace culturel. Nous prévoyons ainsi de permettre aux visiteurs qui passent sur le chemin bordant l'espace (GR 91) de recevoir quelques explications à partir d'une plateforme surplombant le site. A l'intérieur de l'enceinte, il s'agira d'évoquer la vie de nos ancêtres au deuxième siècle de notre ère et de présenter des plans et cartes de la villa de l'époque. Les visiteurs pourront ainsi approfondir leurs connaissances à l'office de tourisme où, comme il est dit plus bas, une place importante sera réservée au site archéologique des Bruns.



## La place des frères Provane

La place des frères Provane est un espace structuré par l'ancien local des pompiers et l'office de tourisme. L'un et l'autre doivent être à la fois attractifs mais également ajouter à l'harmonie de la future place. L'actuel office de tourisme ne permet pas d'accueillir les visiteurs dans

de bonnes conditions compte tenu de son exigüité et par ailleurs, la présence d'un bâtiment à cet endroit crée des contraintes en gênant la perspective et en limitant l'aménagement de la voie à cet endroit stratégique.



A ce stade de la réflexion nous formons le double projet suivant :

- valoriser l'ancien local des pompiers en espace d'accueil pour l'office de Tourisme Intercommunal : accueil, bureaux pour le personnel, sanitaires et espace boutiques, animation, dégustation « terroir ».
- déplacer l'actuel office de tourisme.

Ce site devra également valoriser le patrimoine communal : patrimoine naturel du massif du Ventoux, agriculture à travers les âges, mais aussi représenter les vestiges de la villa des Bruns (vitrine scénographique) et accueillir les objets trouvés sur le site.

Ensuite viendra le temps de réorganiser l'espace public, la place des terrasses, les restaurants, les jeux de boules, les parkings et la circulation des riverains, sans oublier l'enfouissement des réseaux et des containers.

**Colette LECLERCQ, Denis FORT,  
Jean-Marc PETIT, Dominique ROUYER**

## La fête du sport



La fête du sport s'est déroulée à Bédoin les 21 et 22 septembre à la suite d'un appel à projet du Ministère des Sports auquel la commune a répondu et obtenu une subvention pour son organisation. Il s'agissait de proposer une journée conviviale et festive autour de la pratique sportive. L'objectif a été pleinement atteint au regard de l'engouement qu'elle a suscité autour des 25 stands qui ont été proposés et tenus par les associations locales et les bénévoles.

Ce week-end sportif a débuté au sein des écoles de Bédoin où enseignants, ATSEM, animateurs du pôle Enfance Jeunesse Education et parents d'élèves ont proposé une dizaine de stands sur lesquels ont tourné les 209 élèves scolarisés cette année. Ils ont ainsi pratiqué du tchoukball, de la draissienne, du bowling, du hockey, du tir à la carabine laser, des sports d'opposition, du stretching, du yoga et de la pétanque.

La matinée a permis d'une part d'essayer des sports différents mais aussi de créer des temps d'échanges et de partages avec des groupes de 10 élèves de classes différentes (de la petite section au CP et du CE1 au CM2). Tous les enfants ont été enchantés par la diversité et la qualité des ateliers proposés.



Le samedi 22 septembre, près de 100 bénévoles ont été mobilisés pour proposer une journée sportive ouverte à l'ensemble de la population et à tous les publics, avec notamment du handball-fauteuil et du tennis fauteuil.



Après le mot d'accueil de Luc REYNARD, Maire de Bédoin, et les discours de de Max RASPAIL, vice-président du SMAEMV et conseiller départemental, Guy REY, président de la CoVe, Jacqueline BOUYAC, conseillère régionale SUD Provence Alpes Côte d'Azur, Bertrand GAUME, préfet de

Vaucluse, et en présence de Didier FRANCOIS, sous-préfet de Carpentras, de Louis BISCARRAT, conseiller régional, de Roland DAVAU président du comité olympique du Vaucluse, du Chef d'escadron Hélène DELARUE commandant de la compagnie de la gendarmerie de Carpentras, de Michel SANTAMARIA président de l'UDSP84, de nombreux élus et personnalités locales, il a été procédé à l'inauguration des pistes VTT au départ de Bédoin. Le réveil musculaire a donné le rythme de la journée. Chaque participant a pu essayer les différentes disciplines proposées avec des séances d'une trentaine de minutes qui ont permis à toutes et tous de tourner sur l'ensemble des stands tout au long de la journée.



L'accent a été mis sur les pratiques nouvelles comme le biathlon avec du tir à la carabine laser, le saut d'obstacles ou le tir à l'arc à cheval et les baptêmes de plongée qui ont rencontré un vif succès. D'autres activités sportives étaient proposées : les randonnées VTT et pédestres, les sports d'opposition, les sports de raquette et les activités gymniques et de remise en forme. Enfin, l'initiation aux gestes de premier secours et les massages assis ont permis à tous les pratiquants de trouver leur bonheur dans un site qui se prêtait parfaitement à cette journée.



Des temps forts ont ponctué cette belle journée avec notamment de la zumba, un cours d'aquagym géant, le traditionnel concours de pétanque, les tests d'efforts physique, la capoeira, le cardio-tennis, le taïchi et la démonstration de dressage équestre.

Cette journée a été coordonnée par la municipalité mais aussi par un agent de la commune, Sébastien JACQUEMIN. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles et des associations, sans qui, cette journée n'aurait pu voir le jour. Elle montre une fois de plus que la commune de Bédoin est entreprenante, ouverte sur l'avenir et possède un tissu associatif riche et dynamique.







Photo montage « mémoires de Bédoin et du ventoux » Jean-Marc ROSIER

familles qui nous ont confié leurs archives et les objets précieusement conservés depuis 100 ans. Sans elles, nous n'aurions pas pu réaliser l'ensemble de nos travaux de recherches consacrés aux Bédouinains mobilisés pendant plus de 4 ans.



L'historien Jean-Yves LE NAOUR, est un des meilleurs spécialistes de la Grande Guerre. Auteur de nombreux ouvrages, de documentaires primés, il est souvent l'invité des plateaux de télévision, « la grande librairie » en 2016 pour le centenaire de la bataille de Verdun, la retransmission en direct du centenaire de la bataille du « Chemin des Dames » le 16 avril 1917 sur France 3. Sa présence à Bédoin, le samedi 17 novembre 2018

à 15h, est un événement exceptionnel que les passionnés d'histoire ne manqueront pas.

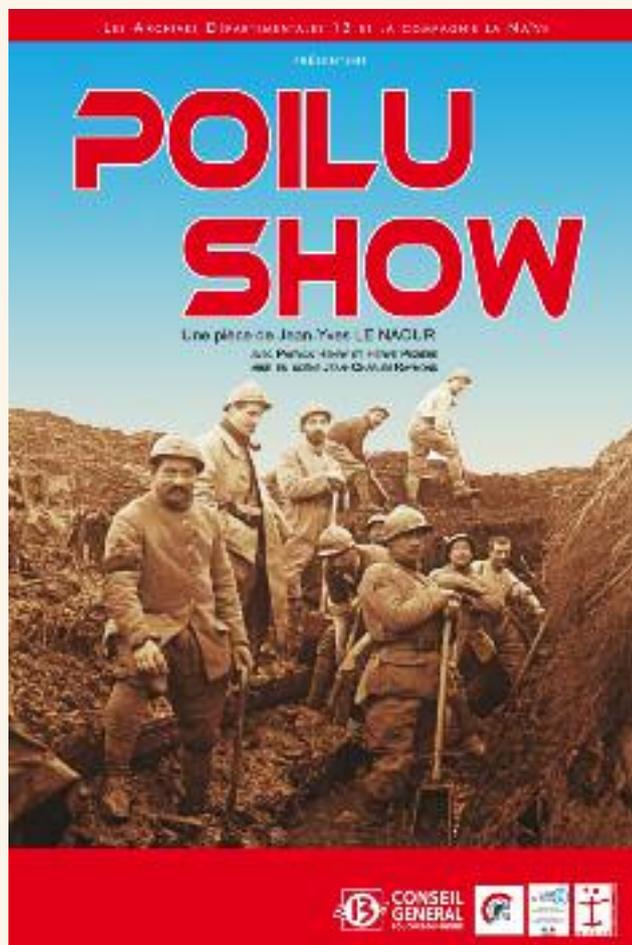
« La Naïve », compagnie de théâtre fondée en 1999 à Pertuis propose des spectacles très divers : Antigone, Le tour du monde en quatre-vingts jours et trois spectacles inspirés par la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale : 14-18-Bleu horizon, Debout les morts et Poilu Show que nous vous proposons, labellisés centenaire 14-18.

Auteur : Jean-Yves LE NAOUR  
 Mise en scène Jean-Charles RAYMOND  
 Avec Patrick HENRY, Hervé PEZIERE & la participation de Jean-Charles RAYMOND  
 Photographies Lau HEBRARD  
<https://lanaive.fr/poilu-show>

## Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Depuis l'année 2014, centenaire du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale nous avons engagé un projet à long terme qui se concrétise cette année par la célébration de l'armistice du 11 novembre 1918. Nous préparons depuis plus d'un an un programme ambitieux qui s'adresse à tous les publics.

C'est notre façon à nous, d'honorer les « Poilus de Bédoin » qui ont combattu pendant toutes ces années, dans des conditions épouvantablement difficiles et ont parfois payé le prix fort. Sur un peu plus de 400 soldats mobilisés, 80 perdirent la vie . Nous remercions les



**Programme du Centenaire 3-18 novembre 2018**

Lieu	Date	Titre
Hall d'exposition	Du samedi 3/11 au dimanche 18/11/2018	<p><b>Exposition : La guerre, « ce suicide du monde » - Poilus de Bédoin</b>            Comment les soldats ont-ils pu tenir et survivre dans l'univers effroyable et déshumanisant de la guerre industrielle ? Cette question demeure une énigme et cette exposition ne prétend pas la résoudre, mais proposer quelques pistes de réponses à partir de témoignages issus des archives des familles de soldats bédouinains et d'une tranchée reconstituée.            Ces témoignages nous racontent la camaraderie au front, les liens de vie et d'espoir maintenus avec la famille et le pays, les distractions permettant de mettre à distance l'angoisse et la peur, les stratégies mises en œuvre pour éviter le front... et parfois, au détour d'une ligne, toute l'horreur de la guerre. Ces hommes n'étaient pas partis la fleur au fusil. Paysans pour la plupart, ils ont fait leur devoir et la guerre comme un « métier », mais sans partager le patriotisme des classes sociales dominantes. En attendant avec impatience la fin de ce « suicide du monde ». Scénographie : Isabelle BATTEFORT, Éric COSSE.            Inauguration le 3 novembre 2018 à 18h30, suivie d'un apéritif offert par l'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux ».</p>
Auditorium	Samedi 3/11/2018 à 21h	<p><b>Théâtre « Poilu show » - Cie « La Naïve » : tout public à partir de 14 ans.</b>            Sorti de sa tombe par les inepties d'un drôle de conférencier, Marius, le poilu de Marseille mort en mars 1918 sur le front de Picardie, nous apporte un éclairage émouvant et drôle sur la vie des soldats pendant la première Guerre Mondiale. Jean-Yves Le NAOUR réussit le pari d'écrire une comédie poignante sur la Grande Guerre en faisant se percuter la réalité émotionnelle du témoin et la vision scientifique de l'historien. Entrée 10 €. Gratuit moins de 16 ans.</p>
Auditorium	Samedi 10/11/2018 à 20h30	<p><b>Projection tout public à partir de 12 ans.</b>            « A ses enfants la Patrie reconnaissante » court métrage de Stéphane LANDOWSKI            « Fusillés pour l'exemple » documentaire de Patrick CABOUAT</p>
Extérieur Intérieur	Matinée du dimanche 11/11/2018	<p><b>Cérémonies du 11 novembre</b>            Apéritif traditionnel offert par la Commune au Centre culturel</p>
Auditorium	Dimanche 11/11/2018 à 15h	<p><b>Conférence : « L'année 1918, l'étrange victoire »</b> (titre emprunté à J-Y. LE NAOUR) par Anne-Marie ISAAC, historienne.            Cette conférence sera consacrée à l'année 1918. Elle s'inscrit dans un cycle commencé en 2014 qui s'achèvera l'an prochain en novembre 2019. L'année 1917 fut catastrophique pour les pays de l'Entente, l'échec du Chemin des Dames, la perte de 2 de leurs alliés, la Roumanie et la Russie. Ce nouveau rapport de force est favorable à l'Allemagne qui ne tarde pas à déplacer son armée vers l'ouest...</p>
Salle du conte lu	Vendredi 16/11/2018 à 20h30	<p><b>Louis RAMA,</b>            rend hommage à son grand père Auguste RAMA à travers ses lettres, combattant de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Grâce à « bonheurs de lecture » nous connaissons tous les talents de conteur et de passeur d'histoire de Louis RAMA...</p>
Auditorium	Samedi 17/11/2018 à 15h	<p><b>Conférence : « Les soldats du Midi » par Jean-Yves Le NAOUR.</b>            En 1914, en Lorraine, les soldats du Midi sont accusés de lâcheté et d'être responsables de l'invasion du pays. Pour comprendre la formation de cette calomnie qui pèsera si lourdement sur les épaules des poilus provençaux, il faut en revenir à la construction du stéréotype du Méridional au XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. A partir du désastre de la bataille de Lorraine, en août 1914, cette conférence éclaire le racisme intérieur dont le Midi a longtemps été victime.</p>

2018 est donc une année très riche pour notre association qui fera paraître cet automne le 1<sup>er</sup> numéro de sa revue.

## L'automne est chatoyant à la bibliothèque municipale !

Après un été haut en couleurs, où se sont succédés animations festives dans le cadre de « Partir en livre », l'incontournable soirée de « Contes sous les étoiles » et le festival de court-métrages « Chacun son court ! », la bibliothèque vous dévoile son programme de l'automne :

- mercredi 10 octobre à partir de 17h30 salle du conte lu, les inconditionnels du **club de lecture « Lire à tout vent »** se retrouveront pour partager leur passion de la lecture. Les rendez-vous suivants auront lieu les 8 novembre et 12 décembre. Si vous aimez échanger autour de vos lectures, présenter vos coups de cœur ou simplement glaner des idées de lecture, le club est fait pour vous ! Profitez de la rentrée pour découvrir ses activités.
- vendredi 19 octobre, à 20h30, salle du conte lu, une nouvelle rencontre très attendue avec l'équipe de **Bonheurs de lecture** vous plongera dans l'univers de Georges Simenon, avec une lecture-spectacle « Les complices » Entrée libre.
- mercredi 24 octobre à 17h, la saison de **l'heure du conte**, débutera pour le plaisir des plus petits (à partir de 4 ans, mais jusqu'à 99 ans !). Venez explorer l'imaginaire du monde entier... tout près de chez vous ! Les dates suivantes seront les mercredi 21 novembre et 19 décembre. Manifestation gratuite, salle du conte lu du Centre culturel.
- les **ateliers numériques** sur tablettes reprennent également. Pour les seniors, un **atelier « mémoire »** est programmé le mardi 20 novembre, de 10h à 12h. Venez découvrir comment entretenir ses facultés cognitives grâce à des applications ludiques, dans une ambiance décomplexée ! Pour les enfants, rendez-vous le vendredi 26 octobre à 10h30 (pendant les congés de la Toussaint) pour une découverte amusante d'applications de lecture originales. Ces ateliers sont gratuits mais les places étant limitées, il est nécessaire de s'inscrire auprès des bibliothécaires. Les tablettes sont mises à disposition par la bibliothèque.



- un **atelier « pliage créatif »** pour enfants, le mardi 30 octobre de 10h à 12h. Gratuit, sur inscription, à partir de 6 ans. Avec des vieux livres, du papier, une paire de ciseaux, un peu de colle, un brin d'imagination, tu réaliseras ta propre création ! (matériel fourni).

Vous pouvez retrouver toutes nos animations sur l'agenda [www.bedoin-mont-ventoux.fr](http://www.bedoin-mont-ventoux.fr)

Comme chaque automne, la bibliothèque vous permet de découvrir et dévorer les titres phares de la rentrée littéraire. Venez donc les emprunter sous format papier ou e-book, dès la mi-octobre !

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h

Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h

Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72. Courriel : [bibliotheque@bedoin.fr](mailto:bibliotheque@bedoin.fr)

**Attention : la bibliothèque sera fermée pour travaux du mardi 9 au samedi 13 octobre inclus.**

## Qui est l'abbé DURAND ?

Il a donné son nom à une rue de la commune, une rue qui rejoint la route de Flassan après avoir longé la place de la République puis les écoles.

Aimé DURAND est né à Bédoin le 3 août 1761. Son père, François-Joachim DURAND est notaire à Bédoin jusqu'en 1820. Sa sœur Rosalie, religieuse ursuline, se réfugie à Bédoin où elle est condamnée à la réclusion.

A 23 ans, Aimé DURAND est ordonné prêtre en 1784. Il est nommé vicaire de Bédoin l'année suivante. En 1792, il se réfugie à Ménerbes puis à Cavaillon où il exerce comme vicaire constitutionnel. Dès lors il est réduit à l'état laïc pendant 10 ans à Cavaillon puis en Avignon où il est successivement secrétaire de mairie, instituteur, administrateur d'hospice et professeur de grammaire.

En 1807, il retrouve son statut dans l'église et devient curé de Bédoin. Il fait restaurer l'église et la rend au culte en 1820. Il rachète le couvent et y installe les sœurs du Saint Sacrement de Romans pour qu'elles s'occupent des vieux malades et ouvrent une classe pour les filles pauvres. Seul héritier, il dépense tout l'argent légué par sa famille afin de venir en aide aux plus pauvres de la commune.

A 75 ans, il est toujours curé de Bédoin lorsqu'il décède à Malaucène en 1836. Les habitants l'appellent « le père des pauvres » et vont rechercher son corps pour l'enterrer au cimetière de la commune.

Dans son testament, il demande pardon pour son adhésion au schisme durant la révolution après qu'il ait signé le serment constitutionnel. Il lègue sa bibliothèque et tous ses biens à son successeur.

Avec ses erreurs et ses revirements l'abbé DURAND a traversé la révolution française en luttant toujours de son mieux pour aider les plus humbles et en montrant un grand attachement pour son village de Bédoin.



Sœur Georgette

## La rentrée scolaire

L'édition du mois d'octobre est généralement marquée par la rentrée scolaire. Celle-ci a été particulièrement riche en changements cette année avec l'arrivée d'un nouveau directeur : Guy TAPIAS, qui vient du département de l'Hérault et succède à Christophe BERNARD qui était en poste depuis de nombreuses années sur la commune. Emilie TROLLET a, pour sa part, été remplacée par Audrey SAUVESTRE sur un poste réparti sur plusieurs classes. Nous leur souhaitons la bienvenue dans le village.



Guy TAPIAS



Audrey SAUVESTRE

Cette année, 209 enfants ont fait leur rentrée sur la commune répartis dans 3 classes en maternelle (74 enfants) et 6 en élémentaire (135 enfants). Aucune fermeture de classes n'a été à déplorer notamment grâce à la prochaine livraison des logements de la résidence St Marcellin et l'installation espérée de nouvelles familles.

En complément de la scolarité, la MJC continue son programme d'aide aux devoirs qui s'adresse aux enfants de l'école élémentaire et du collège. Tous les soirs à partir de 16h30, dès le 1<sup>er</sup> octobre, des bénévoles accueilleront les enfants inscrits pour les accompagner dans leur parcours scolaire.

Au restaurant scolaire, afin de toujours tendre vers des repas plus qualitatifs, chaque semaine, ce sont désormais deux produits issus de l'agriculture biologique qui seront servis aux enfants, soit 20% du menu, à coût constant. Toutes les céréales seront désormais « bio » et viendront compléter les produits de notre fournisseur « fruits et légumes » qui est un maraîcher local et inscrit dans une démarche raisonnée.

Du côté des activités municipales, seule l'amplitude horaire de la journée du mercredi a évolué passant d'un accueil à 8h au lieu de 7h30 et d'un départ à 18h au lieu de 18h30. Trois modes d'accueil sont toujours possibles le mercredi : soit le matin de 8h à 13h, soit l'après-midi de 13h à 18h, soit à la journée de 8h à 18h. Les tarifs restent inchangés pour l'année scolaire 2018-2019.

Les autres créneaux horaires restent identiques avec le CLAE du matin de 7h30 à 9h et le CLAE du soir de 16h30 à 18h30 où des activités sont proposées chaque soir de 16h30 à 17h30.

**Béatrice ROUX et Jane TREVILY**

## Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)

Dans le cadre des OLD, la commune vient juste d'entamer la première partie du débroussaillage des chemins communaux à savoir le chemin des Granges, le chemin de Vallat de Pommet, le chemin de la Garenne, l'allée des Romarins et prochainement le chemin des Crans.

Dans le courant de l'automne, le Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF) tiendra des réunions publiques pour expliquer la mise en œuvre des travaux de débroussaillages chez les particuliers. Ce même syndicat convoquera les personnes concernées et définira les dates et les horaires de ces réunions. N'hésitez pas à contacter la police municipale qui pourra également vous renseigner (Tél : 04 90 65 96 32 - Mail : police@bedoin.fr).

**Michel DELL'INNOCENTI**



chemin de la Garenne avant



chemin de la Garenne après

## Gestion des déchets

La collecte des déchets est essentielle tant pour la salubrité publique que pour la protection de l'environnement. La commune de Bédoin et le service de gestion des déchets de la CoVe œuvrent ensemble pour préserver et garantir l'une et l'autre.

### Quelques chiffres tout d'abord

La gestion des déchets pour la CoVe, c'est 60 agents répartis sur 18 bennes et 90 tournées pour collecter les déchets de 21 000 foyers installés sur les 25 communes de l'intercommunalité soit par an :

- 20 000 tonnes d'ordures ménagères (bacs verts) soit 281 kg par habitant traitées par l'usine de valorisation énergétique de Vedène,
- 3 390 tonnes de tri sélectif (bacs jaunes) : Ils sont traités au centre de tri de Vedène pour obtenir des granulats qui constituent la matière première pour fabriquer de nouveaux objets,
- 2169 tonnes de verre traités par la verrerie du Languedoc à Vergèze pour fabriquer de nouveaux emballages. Une tonne de verres recyclés permet d'économiser 650 Kg de sable, 540 litres d'eau et 1.1 MGH d'électricité !

### Produire moins de déchets

Par des gestes simples, il revient à chacun d'entre nous de limiter au maximum notre production de déchets et de trier notamment :

- En compostant : si vous avez un jardin, vous pouvez commander un composteur à la CoVe pour un prix bonifié de 20 €,
- En limitant la publicité : mettez l'autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres pour ne plus recevoir les publicités,
- En broyant vos végétaux : vous pouvez faire appel au service de broyage à domicile (maximum 8 m<sup>3</sup> pour des branches d'un diamètre inférieur à 10 cm). Coût : 40 €. Des précisions au 0800 04 13 11

### Favoriser le réemploi

- En déposant vos vêtements, linge de maison, tissus, chaussures dans les bornes d'apport volontaire : ils seront traités et retrouveront une nouvelle vie,
- En présentant vos encombrants devant votre domicile après avoir pris rendez-vous à la mairie (04 90 65 96 37). Ils sont collectés tous les quatrième jeudi du mois. (3 objets par foyer d'un poids maximum de 50 kg),
- En déposant vos déchets en verre dans les bacs de collecte répartis dans le village.
- Et naturellement en respectant les consignes de tri sélectif.



### Des consignes pour préserver notre environnement et l'harmonie du village

- Les bacs individuels où les déchets sont déposés en sac doivent être présentés à la collecte la veille au soir et retirés aussitôt après le ramassage,
- Les bacs collectifs sont dimensionnés pour un certain nombre de logements et ne peuvent prendre en charge les déchets venant de l'extérieur. C'est pour cela que parfois ils débordent malgré les renforts de tournées estivales,
- Mardi : collecte des ordures ménagères, bacs verts,
- Jeudi : collecte du tri sélectif (briques et cartonnettes, bouteilles et flacons en plastique, canettes, conserves, bidons et aérosols, journaux et magazines).
- Les dépôts sauvages sont interdits sous peine d'amende (article R 632 et suivants du code pénal),
- La déchèterie de Caromb est ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h.

### Une gestion attentive

Stéphane NURIT pour la CoVe et Joël CHARBONNEL pour la municipalité sont très attentifs au bon déroulement de la collecte sur le territoire de la commune (Photo). Ils se montrent très réactifs et interviennent à chaque fois qu'une difficulté apparaît, signalée par la population ou découverte à l'occasion de leurs tournées sur le terrain.

Ils peuvent ajouter un bac en cas de débordement, déplacer un lieu de collecte, intervenir lorsqu'ils constatent un comportement inapproprié mais surtout ils peuvent vous rencontrer à votre demande lorsque vous constatez une anomalie. Dans ce cas, téléphonez à l'accueil mairie au 04 90 65 96 37 ou adressez un courrier à l'attention de Joël Charbonnel.

Joël CHARBONNEL

## Solutions mots croisés

1. MENESTREL. 2. EMANA. INO. 3. NUI. LI. AU. 4. ARISE. 5. INDIGENES. 6. GUEPARD. 7. SOUE. EV. 8. TU. UD. URI. 9. EVA. SISSI. A. MENDIGOTE. B. EMU. NU. UV. C. NAIADES. D. EN. RIPOU. E. SALIGAUDS. F. ISERE. G. RI. END. US. H. ENA. ERS. I. LOUIS XVII.

## Nettoyons le Ventoux !



700 000 visiteurs franchissent le sommet chaque année. Il résulte de cette importante fréquentation qui va croissant que les pentes du Ventoux « hébergent » une grande quantité de déchets de toutes sortes. Tant dans les combes qu'en bordures des routes ou au détour d'un sentier, il est courant de tomber sur des pneus, de la ferraille ou simplement les restes d'un pique-nique passé. Cette lente dégradation n'était pas acceptable c'est pourquoi l'opération Ecocitoyenne « Nettoyons le Ventoux ! » est née il y a une dizaine d'années, quand quelques personnes motivées décident de redonner au Géant de Provence ses lettres de noblesse. Les premières éditions démarrent doucement, avec quelques dizaines de volontaires puis rapidement, l'événement prend de l'ampleur et depuis 2013, ce sont 200 à 250 bénévoles qui se mobilisent chaque année.

La journée « Nettoyons le Ventoux ! » est organisée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux et de préfiguration du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux (SMAEMV) en partenariat avec l'Office National des Forêts et l'association de vol libre « Fan de Lune ».

Cette journée ne pourrait avoir lieu sans la participation active de nombreux partenaires locaux. À défaut de pouvoir tous les citer, nommons au moins quelques-uns des plus fidèles : la commune de Bédoin évidemment, la station du Mont Serein, la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), la Biocoop l'Auzonne de Carpentras, la cave des Vignerons du Mont Ventoux... De l'entreprise locale au petit producteur de raisins, ils sont nombreux à contribuer à la réussite de cette opération qui, ne le cachons pas, doit une partie de son succès au buffet de produits locaux et le plus souvent d'origine biologique offert à midi à tous les participants.

Bien sûr, n'oublions pas les bénévoles qui se mobilisent chaque année et sans qui l'événement n'existerait pas. Un grand merci à eux ! Pour votre information, il est gratifiant de savoir que les habitants de Bédoin sont les premiers à se mobiliser pour participer à cette journée (données calculées sur les quatre dernières éditions), devant les Carpentrassiens puis les Christolains (habitants de Saint Christol représentés chaque année par 15 à 20 légionnaires du 2<sup>ème</sup> régiment étranger de génie).

Avant de profiter de ce moment convivial qu'est le repas du midi, tous doivent s'acquitter de leur mission après avoir été répartis sur les pentes du massif.

Chacun doit ramasser un maximum de déchets afin de remplir la benne de 12m<sup>3</sup> installée sur la Plaine des Ermitants (il y en avait deux il y a quelques années !). Son contenu pesé dépasse chaque année la tonne. Cela peut paraître faible mais compte tenu de la nature des déchets (emballages plastiques, bouteilles, canettes, papiers divers etc.) leur nombre se chiffre en milliers voire en dizaine de milliers !

Cependant, signe d'une prise de conscience collective ou résultat visible des campagnes d'éducation et de sensibilisation à l'environnement menées par de nombreux organismes (citons par exemple le programme pédagogique conduit dans les écoles par le SMAEMV depuis plusieurs années), la quantité de déchets semble diminuer sur les pentes du Géant de Provence. Espérons que l'arrivée cette année de quelques poubelles adaptées aux cyclistes, attendues depuis si longtemps sur le site du Ventoux, vaudront au célèbre Pavot du Groenland (*Papaver aurantiacum*) ou autre Panicaut épine blanche (*Eryngium spinalba*) d'être de nouveau plus nombreux que les tubes énergétiques et emballages plastiques dans les pierriers sommitaux.



Groupe de bénévoles – Nettoyons le Ventoux 2018.

### Nettoyons le Ventoux ! en résumé :

- plus de 1700 bénévoles au fil des 11 éditions,
- au total, 150 m<sup>3</sup> de déchets évacués des pentes du Ventoux,
- coût de l'opération pris en charge par le SMAEMV via l'animation du site Natura 2000 « Mont Ventoux » pour un montant avoisinant les 1 000 € (sans compter les nombreux dons),
- quelques déchets insolites : un WC, un bateau gonflable, une paire de skis...

Cette année, l'opération était un peu particulière. Organisée le 15 septembre dans le cadre du World CleanUp Day, événement mondial fédérant plusieurs millions de personnes, elle a fait partie des 40 opérations similaires organisées dans tout le nord du Vaucluse, d'Avignon au mont Ventoux. Grâce à la mobilisation d'un collectif composé du SMAEMV, de FNE Vaucluse, de la Nesque Propre, des Chevaliers de l'Onde, des Sorgues Vertes, du Comité Ecologique Comtat Ventoux et de dizaines d'autres partenaires, les bénévoles ont pu participer à la plus grande action écocitoyenne de l'histoire ! Sur Bédoin grâce aux poubelles installées par le Département mais aussi grâce à la sensibilisation des campagnes précédentes, nous n'avons rempli la benne de 12 m<sup>3</sup> qu'au tiers.

## La vie culturelle



Tribute Cabrel

Le service culture vous a proposé un été riche en événements divers avec notamment le concert des chanteurs corses qui nous ont interprété des chants régionaux, puis le spectacle « Cabrel – Goldmann » donné par des musiciens qui ont su jouer dans l'esprit de ces deux grands artistes sans jamais les plagier et enfin le chœur d'hommes de la Villette en l'église Saint-Pierre qui pour la seconde fois nous ont embarqués dans leur univers si particulier. Ces spectacles, et d'autres encore qui ne peuvent être cités ici, ont été très appréciés par des centaines de spectateurs qui ont exprimé leur joie en ovationnant les musiciens. L'été s'en va mais ne soyons pas nostalgiques car nous prévoyons d'autres manifestations pour cet automne qui s'annonce.

### Agenda culturel du troisième trimestre

- samedi 13 octobre à 20h30 à l'auditorium du Centre culturel : hommage à Serge LAMA. Entrée : 10 €. Gratuite pour les moins de 12 ans,
- vendredi 19 octobre à 20h30 au Centre culturel, salle du conte lu : Bonheur de lecture, les complices de G. SIMENON. Entrée gratuite,
- dimanche 21 octobre à 16h à l'auditorium du Centre culturel : Théâtre, « faites pas l'autruche » avec Nathalie COMTAT et Philippe DOUAU. Entrée : 10 €. Gratuité pour les moins de 12 ans.
- dimanche 25 novembre à 17h à l'auditorium du Centre culturel : concert avec Alexia CARR une chanteuse classique qui se lance dans le « cabaret ».
- Entrée : 10 €. Gratuité pour les moins de 12 ans,
- dimanche 28 novembre à 17h à l'auditorium du Centre culturel : film conférence sur les Jas du Ventoux avec M. LACROIX. Entrée gratuite,
- dimanche 23 décembre à 17h à l'auditorium du Centre culturel : concert de Noël et les 13 desserts.

Le service Culture vous souhaite un bel automne.

Michèle MASSENDES



Le chœur d'hommes de la Villette

## Manifestations sportives

Le mois de septembre a été une période dense pour les manifestations sportives :

- Deniv 84 : une course de montagne inscrite pour le championnat de France,
- Le souffle du Ventoux : un trail avec reversement au profit de la recherche médicale pour une maladie rare,
- Nombreuses manifestations cyclistes et notamment le défi Caritoux, le passage du tour cycliste féminin international d'Ardèche (TCFIA) avec un sprint dans le village près de la place des Frères Provane,
- « ALPENTOCH » : cette manifestation hollandaise s'est déroulée le 22 septembre. Elle revêtait un caractère particulier dans la mesure où les responsables ont offert à la commune un défibrillateur. Celui-ci est installé au sommet sur le magasin de souvenirs. Nous n'avions pas de défibrillateur au sommet et nous remercions l'organisation pour ce geste.

Bédoin attire de nombreuses manifestations sportives et gravir le mont Ventoux est une motivation importante. Aux côtés des cyclistes qui grimpent en individuel, nous sommes sollicités également par des organisations pour des courses collectives de plus ou moins grande envergure.

Pour chacune d'entre elles, nous imposons un cahier des charges rigoureux qui respecte la population et l'environnement (déplacements des départs, précisions sur les parkings par exemple). Nous rencontrons souvent les organisateurs pour expliquer nos règles et ils les font appliquer le plus généralement.



Montée du Ventoux course de montagne du 1<sup>er</sup> septembre 2018

D'autres ne demandent aucune autorisation, et roulent sur la route départementale en toute liberté. Dès lors, nous ne pouvons pas toujours exercer un contrôle quant à leur comportement fait parfois d'incivilité.

Je comprends que certains d'entre vous soient agacés par ces nombreux cyclistes. Nous travaillons pour favoriser un partage plus harmonieux de la route.

### Agenda du troisième trimestre

- 5, 6 et 7 octobre : Haute Route Ventoux, 3 étapes, 3 départs de Bédoin place de la Vigneronne pour terminer au sommet,
- 13 octobre : randonnée découverte en quad par le Moto Club Mazannais avec passage dans le village et dans le Ventoux,
- 27 et 28 octobre : Rallye de Sarris, épreuve spéciale Beaumont du Ventoux col de la Madeleine le dimanche.

Vincent POUILLAUDE

## L'homme universel ou les trois vies de Jacques DANOIS



Portrait de Jacques Danois en 2006 / photo Guy Pairoux

Il y a tout juste 10 ans, Jacques DANOIS né à Bruxelles le 11 septembre 1927 et décédé à Carpentras le 20 septembre 2008, était inhumé dans le vieux cimetière de Bédoin. Cet homme du monde dans tous les sens du terme, écrivain, journaliste puis fonctionnaire international à l'UNICEF, observateur privilégié des soubresauts de notre planète a écouté, consulté et ausculté le monde durant un demi siècle. Dans ses livres et ses reportages, sa grande objectivité, sa recherche de vérité, lui ont permis de rester libre.

### Un journaliste de l'extrême

A une époque où l'événement constitue la vedette et prévaut sur le journaliste, Jacques DANOIS fut grand reporter à Radio-Luxembourg (RTL aujourd'hui) de 1957 à 1969. Contrairement à la plupart de ses confrères, il ne travaillait pas en meute, mais seul. Seul avec son « Nagra » (enregistreur audio portable professionnel) en bandoulière. Le reporter est là où se déroulent les guerres, les coups d'états, au moment où ils se jouent, ni avant, ni après, à l'instar des grands photographes de presse contemporains tels Robert CAPA ou Don MAC CULLIN.



Jacques Danois en mission en 1967 à Kon Tien sur le 17<sup>e</sup> parallèle, portant son inséparable Nagra en bandoulière - photo DR

Pour ces aventuriers du micro ou de la pellicule, il n'y avait ni studio d'enregistrement, ni mixage, ni même de bars de grands hôtels où les journalistes du monde entier se retrouvent aujourd'hui afin d'échanger les rumeurs et quelques maigres informations qui feront la « une » de la plupart des journaux. Témoin de tous les drames de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Jacques DANOIS suivra les événements d'Algérie où sa qualité de journaliste étranger lui permet d'échapper à la censure. Il suivra également les vraies et fausses indépendances d'Afrique noire comme au Congo belge mais aussi les événements qui surviennent au Moyen-Orient (Palestine, Israël). Enfin et surtout, il rendra compte de la guerre du Vietnam.

Les auditeurs de Radio-Luxembourg n'oublieront jamais ce moment où, à bord d'un hélicoptère atteint par une roquette Viêt-Cong, Jacques DANOIS n'a pas interrompu son reportage en direct alors que l'appareil perdait de l'altitude et que le copilote délestait les soutes de tous poids inutiles par-dessus bord, caisses de munitions, mitrailleuses, etc. Volant à très basse altitude ils en réchappèrent.

Cette forme de journalisme, de reportage de guerre n'est plus envisageable aujourd'hui, depuis la guerre d'Irak en 2003 où seuls les journalistes accrédités par l'armée sont autorisés à témoigner. Mais au Vietnam en 1967, les journalistes ont l'opportunité d'aller où ils souhaitent et, équipés de pied en cap (voir photo de Jacques DANOIS ci-dessous), montent dans les hélicoptères de la « cavalerie » avec rang d'officier. La presse dispose d'une carte priorité 3 ; la priorité 1 est pour les blessés, la priorité 2 pour les responsables politiques, les soldats n'auront que la priorité 5. Les Vietnamiens deviendront pour Jacques DANOIS des « Frères dans la rizière », titre d'un de ses ouvrages. Tout ceux qui ont vécu l'Indochine, comme par exemple les écrivains Pierre SCHOENDOERFER, Jean HOUNGON, Jean LARTEGUY ont été saisis par « le mal jaune ». La guerre du Vietnam était une guerre impossible où les adversaires appartenaient à des dimensions différentes... deux peuples, deux guerres. A l'instar d'Avatar, le film de James CAMERON, les Américains dominent le ciel et les Vietnamiens se terrent dans le réseau labyrinthique creusé dans le sous-sol comme des insectes condamnés !



Dessin de Picha 1966

### Une pensée devenue pensée en marche

Profondément marqué par les horreurs dont il avait été témoin durant la guerre du Vietnam, commises en particulier à l'égard des enfants, Jacques DANOIS décide de défendre la cause des enfants de la guerre et accédera au poste de directeur de l'information et des relations extérieures de l'UNICEF à New York, en Asie du Sud-est et en Afrique noire. Il occupera ces fonctions jusqu'en 1968. Écoutons le raconter le déclic qui a provoqué sa prise de conscience : " A Saïgon, une chaude après-midi de 1966, je fais calmement la sieste au rythme d'un ventilateur secouant mollement la moustiquaire de mon lit. Une explosion se fait entendre (...) Dans l'encoignure de la porte d'un bar gît un petit garçon, mort (...) Tout s'écroule en moi, que suis-je venu faire dans ce pays ? Interviewer des politiciens et des militaires ? Pourquoi ? Tout le monde ment et moi aussi, je le sais, les auditeurs le savent. Métier dérisoire que le mien. C'est cet enfant qui est le sujet principal de cette guerre, ces milliers d'orphelins, de blessés, d'abandonnés. Sur ce trottoir je jure de mettre mon micro et ma plume au service de leur cause (...) "

En même temps qu'un indéfinissable malaise taraude le fond



de son être, Jacques DANOIS a fait son choix définitif et sa pensée est devenue une pensée en marche. Il se voudra dès lors essentiellement un aventurier au sens noble et il œuvrera toute sa vie afin que cette prise de conscience nous concerne tous. Dès lors, il n'aura de cesse tout au long de son existence que de lutter pour la défense du « petit de l'homme » comme il le nommait,

contre la barbarie des tyrans et dictateurs. Il est devenu de la sorte un correspondant de paix.

### Un bédouin d'adoption pour une retraite active

Sollicité par un de ses collègues, producteur à Antenne 2, qui vivait au pied du mont Ventoux, Jacques DANOIS s'installe pour une retraite active à Bédoin. Il devint secrétaire général puis vice président de l'AMADE (Association Mondiale des Amis De l'Enfance), fondée en 1963 par la princesse Grâce de Monaco. Ecrivain, auteur de plusieurs dizaines d'ouvrages, romans, essais, poèmes et même de délicieux contes venturiens, Jacques DANOIS est également auteur de théâtre, après avoir été comédien dans sa jeunesse où il fut compagnon de scène de Michel Bouquet et François Perrier. Sa dernière pièce, « Jardin Public », a été interprétée en 2006 en Avignon dans le cadre du festival off.

Guy PAIROUX

## Fête des Associations

Le vendredi 7 septembre s'est déroulée la fête des associations. Une trentaine de stands étaient installés place de la République dès 16h30.



Nous espérons que cette manifestation a été pour vous l'occasion de rencontrer des responsables associatifs, de discuter et de vous renseigner sur les activités que vous souhaitez pratiquer. Tout au long de l'après-midi de nombreuses animations étaient proposées. Une nouveauté cette année : un petit parcours en draisienne pour les plus petits et « découvrir le graff » par le pôle enfance jeunesse. Vous pouviez aussi regarder des démonstrations de judo, de gymnastique rythmique et sportive et de danse country suivie d'une initiation.



Les animateurs de « Jeux Jubil » étaient venus avec plusieurs jeux en bois et le club de tir a offert une initiation au tir laser. Les cavaliers de la Louvière proposaient des petites balades en poney et le club de football un concours de jonglerie. Ces nombreuses animations ont attiré beaucoup d'enfants mais aussi des plus grands.

L'après-midi était rythmé par une ambiance musicale assurée par l'ensemble « Docteur Mouss, Titi Good et Alienor ». L'intervention de l'atelier vocal de « Taxi Pantaï » fut aussi très appréciée.



Nous remercions toutes les associations participantes pour leur disponibilité. Les rencontres avec ces passionnés et les moments de convivialité ont contribué à la réussite de cette journée. Merci aussi aux divers services municipaux et à Philippe Roze de l'espace numérique de la MJC qui a réalisé flyers et affiches. Et bien sûr nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

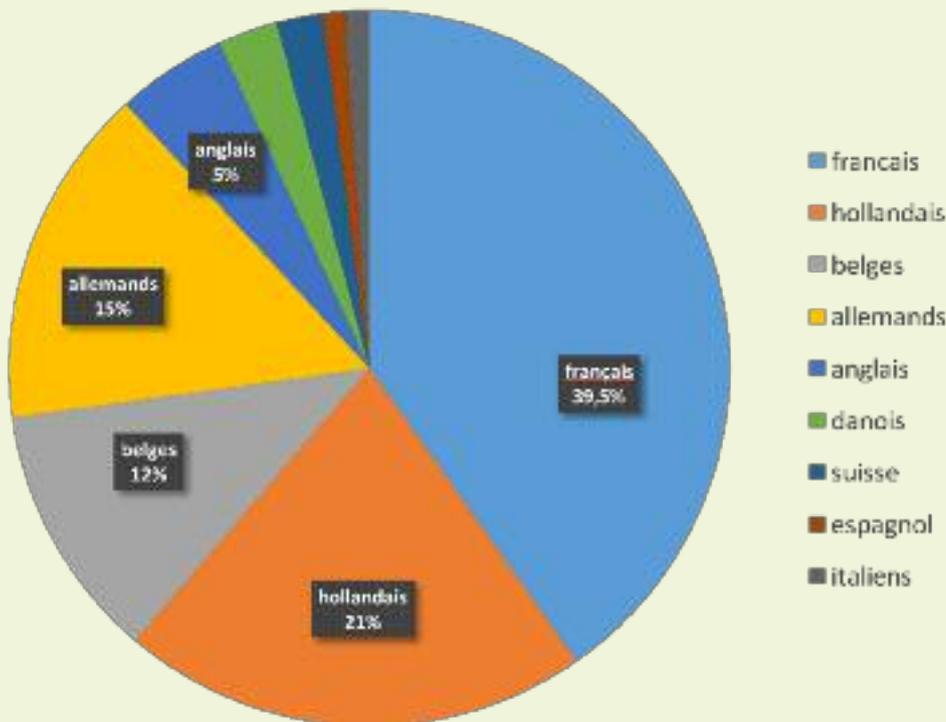
Vincent POUILLAUDE

## Camping municipal « La Pinède », à l'heure du bilan

La saison estivale se termine et déjà nous préparons sérieusement la saison 2019. A l'heure du bilan, nous constatons avec satisfaction que les changements entrepris et les efforts sur la communication portent déjà leurs fruits puisque nous avons enregistré une progression sensible de la fréquentation. Nous comptons poursuivre ce développement l'année prochaine.

Les campeurs apprécient notre région pour son climat ensoleillé, mais aussi pour le Ventoux où ils aiment pratiquer les balades et le vélo sur nos sentiers. Nous remercions les fidèles campeurs qui se retrouvent chaque année à la Pinède, appréciant son calme, son caractère atypique et sa belle piscine.

D'où viennent les campeurs de la Pinède ?



### Ambiance Camping 2018

De joyeuses manifestations se sont déroulées sur le camping cette année : création et animation d'un sentier pédagogique sur le thème de la faune et de la flore, tournoi de pétanque, concours photo...

Nous réfléchissons aux aménagements en vue d'améliorer la qualité de notre service dédié aux vacances et aux loisirs : espace jeune, couverture WIFI, etc.

Nous souhaitons vous faire partager quelques moments forts de l'été sur notre camping « La Pinède » à travers les images des gagnants du concours photo que nous félicitons.



Les vainqueurs de la pétanque



La pinède dans une version acrobatique réalisée par les ados du camping



Petit déjeuner sous les pins

### Projection 2019

Nous allons commencer dès cet automne un aménagement du camping, de la piscine, de l'accueil et de la buvette pour permettre une meilleure accessibilité à tous. Cette année, nous achèverons le programme en 3 ans de rénovation des blocs sanitaires avec la dernière tranche de travaux à l'Ermitan, situé en haut du camping.

## Le personnel municipal



Après deux années passées à diriger le Pôle Enfance Jeunesse Education et Action Sociale, Loïc DRIOT a fait le choix de la mobilité et quittera la collectivité pour la commune de LUNEL dans l'Hérault.

Tous nos vœux de réussite l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions. Nous le remercions sincèrement pour son investissement auprès des familles -qu'il s'agisse des enfants ou des aînés- et des équipes.

## A la découverte du sentier des pitchouns



Si en raison des fortes chaleurs de cet été vous n'avez pas pu découvrir notre sentier des Pitchouns, profitez des belles journées de l'automne pour faire la connaissance de l'écureuil, des fourmis. Observez les traces des grands animaux et écoutez le chant des oiseaux avec vos enfants et petits enfants.

Le sentier est un itinéraire conté réalisé sans difficulté d'une durée d'environ 1h20 et 2,2 km pour les enfants de 4 à 8 ans. Il est proposé avec une variante pour les marcheurs confirmés d'une durée de 2h30 et 3,5 km et pourquoi pas faire une pause goûter à la Font d'Angiou ! Le sentier est financé à 50 % par la Région.

N'oubliez pas de bonnes chaussures, une bouteille d'eau et surtout le Livret de Découverte disponible à l'office de tourisme. Bonne promenade

**Colette LECLERCQ**

## Inscriptions sur les listes électorales

Jusqu'au 31 décembre 2018 à 16 h au plus tard, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales auprès du service des élections à la Mairie.

Pour cela, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et si possible de votre ancienne carte d'électeur. Si vous avez déménagé, n'oubliez pas de donner votre nouvelle adresse. De façon générale, signalez tout changement d'adresse ou de situation de famille au service des élections.

## Un nouveau pied de vigne à la « Butte des Champions »

Le 8 septembre avait lieu la traditionnelle montée du Ventoux de l'entreprise GSF, leader français de la propreté et de l'hygiène des espaces de travail et parrainée par Eric CARITOUX.

Cette année, c'est Jérémy ROY, cycliste professionnel qui était l'invité d'honneur. Agé de 35 ans, professionnel depuis 2003 il est membre de l'équipe Groupama et FdJ Champion du monde junior 2003 en amateur, et vice-champion d'Europe, cet ingénieur en génie mécanique – major de sa promotion, est un attaquant, obtenant le prix de la combativité au Tour 2011. Il est aussi un adepte du contre la montre, obtenant de nombreux succès et a effectué 9 « Tour de France ».

Il a planté avec plaisir et gentillesse son plant de vigne à la butte des Champions.

**Luc REYNARD**



*Jérémy ROY avec Eric CARITOUX, le team Europe Energie et GSF organisateur du Défi du Ventoux*

## Campagne de vaccination anti-grippe 2018

Le cabinet infirmier renouvelle ses permanences tous les mardis après-midi de 14h à 17h à partir du 16 octobre 2018 jusqu'au 27 novembre 2018 inclus.

**L'équipe infirmière**

## Les rendez-vous de la CoVe

Le kiosque d'info itinérant de la CoVe vous accueille sur le marché hebdomadaire du lundi, depuis octobre 2017. Toutes les informations pratiques et les documents concernant les démarches gérées par la CoVe, sont mis à votre disposition.

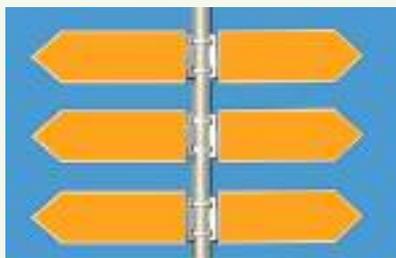
Le kiosque itinérant sera de nouveau installé sur le marché tous les 2<sup>ème</sup> lundis du mois, d'octobre à juin, hors vacances, jours fériés et mois de décembre, dès le 8 octobre 2018.



Chantal BLANC



## Signalétique hors agglomération



Le Conseil départemental a validé la Charte départementale de Signalétique d'Information Locale (SIL), définissant les règles à adopter. En conséquence, l'implantation de nouveaux panneaux publicitaires ou remplacement des anciens est soumise à autorisation du département et de la commune. Il incombe donc aux requérants de se rapprocher de la mairie pour retirer une demande de « permission de voirie ».

Nous rapellons que les enseignes publicitaires hors agglomération sont interdites. De récents contrôles des services de l'État ont contraint de nombreux établissements à retirer leurs panneaux publicitaires.

Michel DELL'INNOCENTI, Chantal BLANC

## Fourrière automobile

Nous avons donné délégation à une société de fourrière automobile qui a pour mission d'intervenir lorsque des véhicules sont en stationnement gênant sur la voie publique.

Lorsqu'une infraction est constatée, nous avons la possibilité de faire évacuer le ou les véhicules gênants par la fourrière agréée. Heureusement, les évacuations sont peu nombreuses (environ 55 en trois ans !) et nous ne les pratiquons que lorsque nous ne pouvons faire autrement notamment le lundi matin lors de notre marché hebdomadaire à partir de 6h.

Soyez vigilants lorsque vous stationnez dans le village sur la voie publique, regardez les panneaux qui indiquent la tenue d'une manifestation, notez les horaires, ne déplacez pas les barrières.

## Chiens errants

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence de chiens errants dans le village. Ils représentent une gêne voire un danger pour la population. Nous vous rappelons qu'un propriétaire est responsable au pénal et au civil des dommages matériels ou corporels causés par son chien. En cas de sinistre, il peut être mis en cause par les tiers lésés.

Indépendamment du risque d'accident, la fourrière animale de la CoVe intervient après signalement et plusieurs chiens ont ainsi été capturés et conduits à Carpentras.

Merci pour votre compréhension.

Michel DELL'INNOCENTI

## Maison des jeunes et de la culture (MJC)



Contact : MJC

04 90 65 95 66 - [secretariat@mjcbedoin.org](mailto:secretariat@mjcbedoin.org)

[www.mjcbedoin.org](http://www.mjcbedoin.org) - [www.facebook.com/mjc.bedoin/](https://www.facebook.com/mjc.bedoin/)



Vous pouvez toujours vous renseigner et vous inscrire aux différentes activités de la MJC auprès de notre nouvelle secrétaire, Sophie JONCOUR, les mardis, mercredis et jeudis (17h-19h).

Notre programme 2018/2019 est disponible au secrétariat (2<sup>ème</sup> étage Centre culturel Hélen ADAM), à la mairie, à l'office de tourisme, à la

Maison de Services au Public ou en le téléchargeant sur notre site internet : [wwwmjcbedoin.org](http://wwwmjcbedoin.org).

### Cinéval

Vendredi 12 octobre :

Sam le pompier (18h30) - Photo de famille (20h30)

### Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS)

Très beau spectacle offert par la MJC de Bédoin avec les gymnastes de la GRS. Sur le thème des musiques de films, les évolutions se sont succédé avec une première partie comportant la remise des diplômes « degrés UFOLEP » par M. le Maire, Luc REYNARD, Vincent POUILLAUDE délégué aux associations, plusieurs membres de la collégiale de la MJC et M. et Mme PODEVIN, membres du comité directeur UFOLEP 84.



Les gymnastes ont ensuite montré leurs performances techniques spécifiques à la GRS et la 2<sup>ème</sup> partie du spectacle nous a transporté dans l'univers cinématographique où elles ont pu s'exprimer sans les contraintes des compétitions : Blanche-neige, la Reine des neiges, la Panthère rose ont eu beaucoup de succès concernant les « petites », mais aussi Avatar, Belle et Sébastien et bien d'autres ont été très applaudis. Un duo ayant choisi le film « Intouchables » a fait une chorégraphie avec un fauteuil d'handicapé prêté par la maison de retraite, a ému le nombreux public venu à cette soirée.

Merci à tous ceux qui ont fait de ce spectacle une belle réussite.

**Chantal DUCEP**

## Maison de Service au Public (MSAP)



### La Cerise numérique

Cette structure, portée par la MJC et soutenue par la municipalité, permet à l'ensemble des habitants de Bédoin et des communes avoisinantes d'accéder à un service de proximité et de bénéficier d'un accompagnement administratif et numérique de premier niveau sur les thématiques suivantes : emploi (Pôle Emploi), retraite (CARSAT, MSA), santé (CPAM), titres sécurisés (pré-demande de CNI et de passeport, demande de permis de conduire et de certificat d'immatriculation), impôts (télédéclaration des impôts sur le revenu).

Nous vous accueillons du lundi au vendredi (8h30-12h30) et le mardi (15h-19h) sur RDV.

Vous trouverez ci-dessous un tableau synthétique sur la fréquentation et sur le détail des actes accompagnés (période du 1/11/2017 au 31/08/2018) :

### MSAP

Inscriptions	87
Visites	303
Actes accompagnés	299
Services de l'État	115
Pôle Emploi	70
CPAM	11
CARSAT	40
MSA	13
Impôts	10
CAF	11
Autres	29

### La Cerise Numérique

Dans le cadre du mois de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), la Cerise numérique (MJC) et l'association Linux Ventoux organisent la 5<sup>ème</sup> édition de la « Faites de la Récup' » le samedi 24 novembre 2018 à la Maison de services au public.

Le thème de cette année sera « les lanceurs d'alerte ».

Cette manifestation sera l'occasion pour vous de venir nous amener votre ancien matériel informatique.

Le programme détaillé sera à votre disposition prochainement ! Entrée libre et gratuite. Venez nombreux !!!

Contact : 04 90 41 72 78 - [numerique@mjcbedoin.org](mailto:numerique@mjcbedoin.org)

### Les ateliers théâtre de la MJC

Ils sont animés depuis septembre 2017 par Geneviève GLISIERE (alias Anaëlle), chanteuse et comédienne et ont proposé le 24 juin dernier, un très joli spectacle de fin d'année : « Le matou revient » saynète et chansons pour les 7 à 9 ans, et « Venez jusqu'au bord », regroupement de textes et saynètes sur le thème du théâtre pour 6 adolescents et adultes. Chacun d'eux a pu s'exprimer dans une démonstration en solo et dans une scène collective. La voix, le son, le rythme, le jeu, le mouvement qui mène à la danse, le rire, la spontanéité, l'improvisation, mais aussi l'écoute, le respect, la respiration, l'apprentissage de soi-même et de la confiance dans ses partenaires de



scène, la présence, l'audace, l'articulation, les techniques de mémorisation et encore le grimage, le maquillage, l'élaboration de costumes et de décors, l'écriture, la lecture, le chant, c'est tout cela le théâtre et plus encore.

Bienvenue à ceux qui oseront venir s'initier ou prolonger leur première expérience. La tradition sera respectée : une représentation de fin d'ateliers sera donnée en juin 2019.

Plus de renseignements ? **Anaëlle : 06 84 00 17 94**

Les ateliers ont repris depuis mardi 7 septembre.

Une séance d'essai vous est offerte.

Enfants 8-10 ans : 17h-18h30. Ados 10-17 ans : 18h30

20h. Adultes 18-99 ans : 20h-21h30

**Informations et inscriptions au secrétariat MJC :**

**04 90 65 95 66 - secretariat@mjcbedoin.org**

**Permanences mardi, mercredi et jeudi de 17h-19h.**

## Bédoïn à petits points



Durant l'été, c'est en plein air, aux Grandes Fontaines, que les brodeuses de l'association se sont retrouvées.

Depuis début septembre elles ont repris leurs activités (tous travaux d'aiguilles) au Centre culturel le mardi de 14h à 20h et le jeudi de 14h à 18h.



Bienvenue à toute personne qui voudrait nous rejoindre !

**Contact : Yvette FARAVEL**

**06 74 41 91 14 – faravelmichel@orange.fr**

## Développement touristique du Mont Ventoux

Cette association est en charge de l'entretien et du fonctionnement des téléskis de la station Sud du Chalet Reynard. Elle recherche des bénévoles. N'hésitez pas à joindre son président, Didier PEBRE.

**Contact : 06 61 61 13 85**

## Le renard à 6 pattes



L'association du renard à six pattes accueille ses adhérents un lundi par mois de 19h à 23h, à partir de septembre jusqu'au mois de juin au Centre culturel de Bédoïn.

Différents jeux de société sont proposés, du compétitif au coopératif, du stratégique au jeu d'ambiance. Ces soirées sont destinées aux adolescents et aux adultes mais les enfants à partir de 8 ans sont les bienvenus accompagnés de leurs parents. Des jeux de rôle seront également animés (à partir de 14 ans). De plus, un jeu de piste a été mis en place sur Bédoïn par l'association.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 12 € par personne ou 20 € pour un couple avec ou sans enfant. De plus, vous pouvez adhérer à la journée pour un montant de 2 €.

**Retrouvez toutes nos actualités :**

**Sur notre site internet :**

**<https://lerenardasixpattes.wixsite.com/lerenardasixpattes>**

**Par mail : [lerenardasixpattes@gmail.com](mailto:lerenardasixpattes@gmail.com)**

**Ou par téléphone : 06 79 98 90 09**

A bientôt !

**Marion MOULIN**

## En forme à Bédoïn

Notre association est affiliée à la Fédération française Sport pour Tous. Les cours ont repris le lundi 3 septembre 2018. Toutes les activités sont maintenues aux mêmes horaires.



Sébastien, pour des raisons professionnelles, a quitté l'Association. Nous le remercions chaleureusement pour ses « bons et loyaux services » durant ces 7 années passées avec nous. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions au service de la commune de Bédoïn. Kim a repris les cours de Sébastien, à savoir le renforcement musculaire et la gym « senior en forme » avec enthousiasme.

L'Association était présente à la fête de l'automne et des associations le vendredi 7 septembre 2018. Elle a également participé à la fête du sport qui s'est déroulée le 22 septembre 2018. Notre animatrice Sandrine a proposé des tests de condition physique, et Patrick, notre animateur de Qi Gong et Tai Chi Chuan, a proposé une initiation aux arts martiaux.

La manifestation « CEILIDH », soirée de danse écossaise du 16 juin a remporté un vif succès et nous tenons à remercier notre professeur Erika RITZAU en charge de toute l'organisation.

Nos derniers mots sont destinés aux adhérents que nous sommes ravis d'avoir retrouvés et nous en accueillerons de nouveaux avec plaisir pour rester En Forme à Bédoïn durant cette saison 2018/2019.

**La Présidente et les membres du Comité directeur**

## Li Boulezaire Bédoin 40 ans déjà !

Au Centre culturel Helen ADAM, tous les lundis et vendredis de 18h à 19h du 15 septembre au 15 juin (y compris pendant les petites vacances scolaires).



Gymnastique adaptée à tous les niveaux sous la houlette de notre coach : Anne Marie DISCOURS, diplômée d'état. Les cours de gym ont lieu dans la convivialité, cependant ils sont ciblés et adaptés à tout type de personnes.

C'est un travail généralisé des différents groupes musculaires où les muscles profonds sont travaillés (abdos, grands-droits, obliques, grands fessiers, quadriceps ...) Courbatures en option !!!

Dès la rentrée, venez découvrir la qualité des cours. Essayer c'est l'adopter (1 séance offerte).

**Contact : Jean-Louis BURON**

**06 03 32 14 26 - jeanlouis.buron@sfr.fr**

## Club Le Ventoux

Pour les jeunes de 60 ans et + !

Septembre s'est écoulé avec l'été indien.

Le Club « Le Ventoux » a ré-ouvert ses portes tous les lundis de 14h à 17h pour les jeux de sociétés et tous les jeudis de 14h à 17h pour son loto hebdomadaire suivi d'un goûter.

Toutes ces activités se situent au premier étage du Centre culturel Hélen ADAM salle du conte lu.

Les 40 ans du Club Le Ventoux, le 22 juin ont été une réussite.

Le mercredi 14 novembre, le Club organise un repas dansant avec animation à la salle « L'Oustaou d'Anaïs » à partir de 12h30. Les inscriptions seront prises les lundis et les jeudis après-midi avec le règlement par chèque à l'ordre du Club Le Ventoux. Ce repas animera ce mois de novembre, si court par ses heures d'ensoleillement.

Bonne fin d'année à vous toutes et à vous tous et à l'an qué vin pour de nouvelles aventures.

Nous nous retrouverons le samedi 12 janvier 2019 pour notre assemblée générale à l'auditorium.

**Le Président**  
**Serge BREZOUT**

## Le Ventoux Sud FC

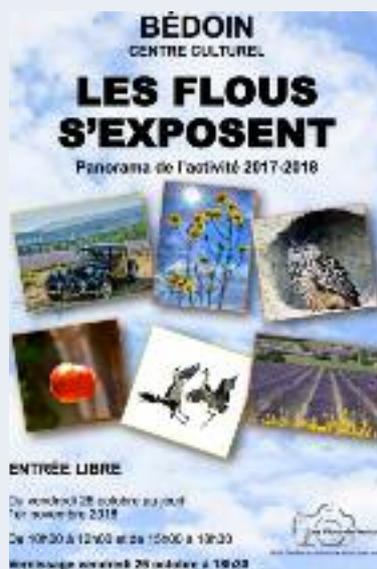
Le club de foot du Ventoux Sud Bédoin/Mazan recherche pour cette nouvelle saison :

- des éducateurs pour les jeunes catégories (Foot Animation)
- des arbitres en capacité de représenter le club
- des jeunes filles pour la catégorie U15 née en 2004 2005 2006 2007

**Contacts : Chems CHERAITI 06 26 19 20 35**

**Olivier JOUVAUD 06 12 27 07 31**

## Les Flous du Ventoux s'exposent



Les photographes du club photo de Bédoin vous proposent une sélection de leurs photos de la saison 2017/2018, au Centre culturel Hélen ADAM, du vendredi 26 octobre au jeudi 1<sup>er</sup> novembre (entrée libre, 10h-12h 15h-18h30).

Ouverture de l'exposition : vendredi 26 octobre à 18h30 avec son vernissage. Bienvenue à tous !

À noter dans vos agendas : notre 5<sup>ème</sup> marathon photographique aura lieu le dimanche 14 avril 2019. Réservez cette date dès maintenant !

**Contact : Christian GIRODET**

**06 71 05 22 34 - lesflousduventoux@gmail.com**

**www.lesflousduventoux.wordpress.com**

## Bédoin Judo



Horaires de reprise des cours :

**Judo**

- lundi de 17h30 à 18h30, enfants à partir de 5 ans,
- lundi de 18h30 à 19h30, enfants plus âgés,
- lundi de 19h30 à 21h00, adolescents et adultes.

**Cross Training**

- mercredi de 19h30 à 21h00, adolescents et adultes

Pour tous ces cours, vous avez la possibilité de venir essayer une ou même plusieurs séances et à tous moments de la saison.

**Pour plus de renseignements :**

**Patrice WALCH : 06 22 48 15 04**

**bedoinjudo@wanadoo.fr**



# Etat Civil

## BIENVENUE :

Aodren CAPOULADE ..... né le 07.07.2018  
 Logan LE CLAIRE ..... né le 07.07.2018  
 Alexie NORCIA ..... née le 04.08.2018  
 Ulysse GARZON REYNARD ..... né le 12.08.2018  
 Marius FERRERO SUBRA ..... né le 03.09.2018

## FÉLICITATIONS :

Fabrice GUYOT et Nadège BAGNOL .....le 20.07.2018  
 Loris HENRION et Oriane LAMBERT .....le 28.07.2018  
 Thibaut BEYLARD et Anthéa PAOLOZZI .....le 25.08.2018  
 Christian DUBREUIL et Sylvie AUDON .....le 01.09.2018  
 Simon REYNARD et Elise GANDOLFE .....le 08.09.2018

## CONDOLÉANCES :

Louis AUGIER (89 ans) .....le 13.06.2018  
 Jean PIZZO (85 ans) .....le 15.06.2018  
 Encarnacion MARTINEZ veuve LOPEZ (84 ans) .....le 20.06.2018  
 Paulette HANNOTEAUX veuve DELORME (90 ans) .....le 01.07.2018  
 Rose GENNARINO épouse BLANC (67 ans) .....le 08.07.2018  
 Pierre BOCCEDA (86 ans) .....le 30.07.2018  
 Maurice MACHIAVELLI (74 ans) .....le 04.08.2018  
 Josèphe CATIL veuve MARMELAT (93 ans) .....le 07.08.2018  
 Jacques DROUET (87 ans) .....le 07.08.2018  
 Simonne CASTETS veuve RENAUD (88 ans) .....le 26.08.2018  
 Françoise MARTEL épouse PALAYER (72 ans) .....le 30.08.2018  
 Georgette GAUTIER veuve CHAUVET (88 ans) ..... le 18.09.2018  
 Marie-France OLIVIER épouse PAULIEN (80 ans) .. le 19.09.2018

## Linda,

Tu laisses un grand vide, Linda, Rose ou Mamé, tu vas nous manquer. Ne pleurons pas de t'avoir perdue mais réjouissons-nous de t'avoir connue. A Bernard, ton mari, à Sylvie et Magali tes filles, à Estéban ton petit-fils, sans oublier Olivier et Sylvie, nous adressons nos condoléances.

# Calendrier des gardes des médecins

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA  
 et Marie-Christine CAUT à Mazan, Lucie HANSBERGER,  
 Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin,  
 Dominique LUNADIER à Mormoiron,  
 Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Raymond COSTE à Malemort

## Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

6-7 octobre	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
13-14 octobre	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
20-21 octobre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
27-28 octobre	Dr Lucie HANSBERGER	04.90.65.92.12
1 <sup>er</sup> -2 novembre	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
3-4 novembre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
10-11 novembre	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
17-18 novembre	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
24-25 novembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
1-2 décembre	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
8-9 décembre	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
15-16 décembre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
22-23 décembre	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
24-25 décembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
29-30 décembre	Dr Lucie HANSBERGER	04.90.65.92.12
31 décembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67

## SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE  
 Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE  
 Téléphone : 3237



Flashez  
 sur  
 Bédoin

## Anne a fait quelques rencontres

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2						■			
3				■			■		
4		■						■	
5									
6								■	
7		■					■		
8			■			■			
9				■					

## Horizontalement :

- Il chantait pour la noble assemblée.
- Provint. Elle allaita un soiffard.
- Causé du tort. 576 mètres. C'est l'or.
- Réduit la voilure.
- Des gars du pays.
- Beau rôle pour Delon.
- Habitat porcin. Se passait de vignette.
- S'adresse à un familier. Nabila Dali s'en accompagne.  
Canton suisse.
- Madame Braun. Elle eut une fin tragique à Genève.

## Verticalement :

- Elle a froid à ses menottes.
- Troublé. Tenue recommandée à Bélézy.  
Il faut se protéger de ceux-ci.
- Jolies baigneuses.
- Devant trois saisons sur quatre. Il ne fait pas honneur à la police.
- Personnages infrequentables.
- Son val est perché.
- Pris gaiement les choses. Fin à London. Vieilles habitudes.
- De Gaulle l'a fondée. Garnissent les mangeoires.
- Né dans les dentelles, il a fini dans la vermine.